



# CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

2024-2028

Grand-Figeac



<b>1. PETITE ENFANCE</b> .....	<b>4</b>
<b>Axe 1.1 : Répondre aux besoins des familles et de l'enfant sur le territoire</b> .....	<b>4</b>
Création d'un Observatoire Intercommunal de la Petite Enfance .....	4
Renforcement du maillage territorial des équipements d'accueil du jeune enfant .....	7
<b>Axe 1.2 : Renforcer l'attractivité des métiers de la petite enfance et développer les réseaux professionnels</b> .....	<b>10</b>
Valorisation des métiers de la petite enfance.....	10
Création du Réseau des RPE sur le territoire du Grand-Figeac .....	13
Développement du collectif à Petit Pas (acteurs culturels et acteurs de la Petite Enfance) pour une approche stratégique de l'éducation artistique et culturelle .....	15
<b>2. ENFANCE</b> .....	<b>17</b>
Soutien aux structures ALSH extra et périscolaires.....	17
Valorisation des métiers de l'animation .....	19
Soutien à l'interconnaissance entre les acteurs de l'enfance en faveur de l'accroissement des capacités de coopération .....	21
<b>3. JEUNES ET JEUNES ADULTES</b> .....	<b>23</b>
<b>Axe 3.1 : Favoriser l'expression, l'accompagnement de l'engagement et de la citoyenneté</b> .....	<b>23</b>
Accompagnement à l'émergence et à la réalisation de projets de jeunes .....	23
<b>Axe 3.2 : Prendre en compte la jeunesse dans toute sa diversité et l'accompagner dans ses différentes problématiques</b> .....	<b>25</b>
Renforcement des actions de prévention en direction de la jeunesse (santé, alimentation, précarité...) .....	25
Accompagnement du déploiement du dispositif « Fais comme chez toi » .....	28
Promotion du réseau Info Jeunes sur le territoire et de la Boussole des Jeunes.....	30
<b>4. ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE</b> .....	<b>32</b>
<b>Axe 4.1 : Favoriser l'interconnaissance des acteurs et évaluer les besoins de coordination des acteurs (co-construction, organisation d'évènements à l'échelle du territoire, etc...)</b> .....	<b>32</b>
Animation d'un réseau de professionnels de la parentalité sur le Grand-Figeac.....	32
Formation de prévention autour des violences conjugales et intrafamiliales à destination des professionnelles de la petite enfance, enfance, jeunesse, animation de la vie sociale .....	32
<b>Axe 4.2 : Répondre aux besoins spécifiques des familles (parents d'enfants porteurs de handicap, familles monoparentales, parents d'ados...)</b> .....	<b>37</b>
Construction et développement d'actions à destination des parents d'adolescents .....	37
Développement de l'offre de répit parental sur le territoire.....	39
Accompagnement au déploiement de l'accueil et l'inclusion des enfants en situation de handicap au sein des structures collectives .....	42
<b>5. ACCES AUX DROITS</b> .....	<b>42</b>
Coordination des acteurs de l'accès aux droits .....	44
<b>6. ANIMATION DE LA VIE SOCIALE</b> .....	<b>46</b>
<b>Axe 6.1 : Favoriser et permettre la cohésion et la médiation sociale sur le territoire</b> .....	<b>46</b>
Soutien aux actions favorisant la cohésion sociale entre nouveaux arrivants et déjà habitants .....	46
Accompagnement au déploiement et à la mise en visibilité des actions auprès des personnes isolées .....	48

Renforcement, développement et mise en visibilité des actions visant à favoriser la mobilité solidaire .....	50
<b>Axe 6.2 : Organiser un réseau des centres sociaux et espaces de vie sociale et partenaires de projets pour permettre une mise en avant des structures et partager les innovations sociales</b>	
Création d'interconnexions entre les structures propices à un accompagnement coordonné des familles.....	52
<b>Axe 6.3 : Anticiper les fragilités pour le futur de la vie associative.....</b>	<b>54</b>
Réflexion partenariale sur le modèle socio-économique des structures de l'AVS .....	54
Promotion du Guid'Asso et accompagnement de l'engagement associatif .....	56
Encouragement à la création d'un parcours découverte de l'engagement associatif.....	58
<b>8. ACTIONS INTERSECTORIELLES .....</b>	<b>67</b>
Organisation de formations communes à destination des professionnels de la petite enfance, enfance, jeunesse, animation de la vie sociale: sur la prévention des violences conjugales et intrafamiliales et sur les violences et harcèlements sexuels et sexistes .....	60
Sensibilisation à l'alimentation et à la découverte des goûts .....	62
Accompagnement de la lutte contre la précarité alimentaire.....	65
<b>8. COMMUNICATION.....</b>	<b>67</b>
<b>9. GOUVERNANCE ET PILOTAGE .....</b>	<b>68</b>
<b>GLOSSAIRE.....</b>	<b>70</b>
<b>10. ECHEANCIER PREVISIONNEL .....</b>	<b>70</b>

**Axe 1.1 : Répondre aux besoins des familles et de l'enfant sur le territoire****Création d'un Observatoire Intercommunal de la Petite Enfance****ELEMENTS DE CONTEXTE :**

Dans le cadre de la mise en place du Service Public de la Petite Enfance (SPPE), issu de la loi Plein Emploi n°2023-1196 du 18 décembre 2023, la Communauté de Communes du Grand-Figeac est autorité organisatrice sur son territoire. Afin d'accompagner le déploiement de ce service, de répondre aux besoins des familles, d'accompagner les choix stratégiques en termes de maillage territorial, d'équipement, d'accueil collectif et de faciliter la prise de décision la collectivité souhaite se doter d'un nouvel outil "L'Observatoire Intercommunal de la Petite Enfance".

**OBJECTIFS**

- Créer un outil d'analyse et de prospective sur les modes de garde des 0-3 ans
- Analyser les besoins des familles sur le territoire et adapter l'offre si nécessaire
- Aider à la décision

**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

L'**observatoire intercommunal de la petite enfance** est un outil de pilotage présentant un état des lieux de la demande et de l'offre en matière d'accueil des 0-3 ans sur le territoire du Grand-Figeac.

**Parmi les indicateurs étudiés :**

- **Recensement des besoins des familles**
- **Accueil collectif** : accueil théorique - accueil réel / domiciliation des familles (CC / Hors CC) / Evolution générale du profil des familles et par EAJE / accueil spécifique / tarif horaire
- **Accueil individuel** : RPE / LAEP – fréquentation, nombre de séances, formation, nombre d'assistant maternels (capacité théorique / réelle), nombre de MAM
- **Elaboration d'une synthèse de l'offre d'accueil sur les 0-3 ans**
- **Création d'outils de pilotage des données d'activités et financières à usage interne : analyse coûts / recettes** [Heures d'ouverture, facturées et réalisées / Taux d'occupation réalisé / Budget des équipements/PS CAF/MSA, participation des familles et CC Grand-Figeac / Répartition des dépenses - recettes par équipement / Prix de revient d'une heure facturée / Evolution du coût par place
- **Qualité de l'accueil** : Nombre et contenus de formations aux professionnels, niveau de formation, GAP
- **Modalités d'informations aux familles de l'offre sur le territoire** : supports, diffusion, adaptation du contenu à l'évolution de l'offre

L'observatoire réalise et transmet au CDSF (Comité départemental du Service aux Familles) un bilan intermédiaire et un bilan final de la mise en œuvre du schéma pluriannuel de développement de l'offre d'accueil du Jeune Enfant.

<p><b>PERIMETRE DE L'ACTION</b></p> 	<p><b>Public(s) visé(s) :</b> Professionnels de la petite enfance / Elus / Partenaires</p> <p><b>Périmètre géographique :</b> Grand-Figeac</p>
---	--

## PILOTE

Communauté de Communes du Grand-Figeac / CIAS - Chargé.e de coopération CTG et Coordination Petite Enfance CIAS. Coordonne l'observatoire, traite les données et les restitue

## GOUVERNANCE ET SUIVI :

PARTENAIRES IMPLIQUES :	
Acteurs :	Rôles :
Communes	Une fois par an, relevé du nombre de naissances sur la commune +(dans la mesure du possible, nombre d'installations de familles avec des enfants de moins de 3 ans)
Responsables de crèches	Communication des données sur leurs équipements
RPE	Accompagnement des familles et assistantes maternelles. Nouveau référentiel à venir.
CAF	Accompagnement de la stratégie de développement, communication des données du territoire, soutien à l'ingénierie et soutien financier (CAF, MSA)
MSA	
PMI	
Association d'Assistants Maternelles	

<b>MOYENS FINANCIERS A MOBILISER :</b> Néant (hors masse salariale)
---

<b>MESURES D'IMPACT</b>			
<b>Critères :</b>	<b>Indicateurs :</b>	<b>Modalité de recueil :</b>	<b>Effets attendus :</b>
<b>Besoins identifiés dans le bilan de l'observatoire qui ont donné lieu à des actions concrètes</b>	Ex nombre de places créées...	Bilan annuel	Adaptation et développement de l'offre
<b>Accès aux services</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de couverture des structures d'accueil (crèches, garderies, etc.)</li> <li>- Nombre de places disponibles par rapport à la demande</li> </ul>	Données CAF / PMI / RPE	Vision stratégique.  Anticipation des mutations
<b>Qualité des services :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ratio enfants/professionnels</li> <li>- Pourcentage des parents déclarant être satisfaits ou très satisfaits des solutions proposées pour les 0-3 ans</li> </ul>		Satisfaction des parents.  Evolution et valorisation des métiers
<b>Équité et inclusion :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'enfants à moins de 1€ de l'heure. Accès aux services pour les enfants issus de milieux précaires</li> <li>- Nombre d'enfants en situation de handicap accueillis</li> </ul>	Enquête	Accès aux services pour les enfants issus de milieux précaires

## Axe 1.1 : Répondre aux besoins des familles et de l'enfant sur le territoire

## Renforcement du maillage territorial des équipements d'accueil du jeune enfant

## ELEMENTS DE CONTEXTE :

En 2018, la capacité théorique d'accueil des jeunes enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil du Grand-Figeac est de 62.7 % (supérieur à l'échelle nationale) mais avec un taux de couverture de 15.3 places en EAJE pour 100 enfants (moyenne nationale : 22.1). La répartition des accueils collectifs EAJE est marquée par de fortes disparités d'implantations à l'échelle de l'EPCI. Sur ces territoires dépourvus en accueil collectif de jeunes enfants, ce sont les assistants maternels qui sont privilégiés comme mode de garde. Cependant, comme à l'échelle nationale, il existe des tensions sur ce type de mode de garde liées à une diminution du nombre d'assistants maternels et des départs à la retraite à venir.

En 2024, le territoire compte une Maison d'Assistants Maternels (MAM).

## OBJECTIFS



- Augmenter le nombre de places en EAJE sur le territoire (151 places en EAJE en 2022 – données CAF)
- Accompagner le déploiement des MAM
- Entamer une réflexion sur le déploiement des places réservataires

## DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Veiller à un meilleur **maillage territorial des EAJE PSU sur le territoire du Grand-Figeac avec la construction de 4 micro-crèches de 12 places**. Augmenter le taux de couverture en accueil collectif sur l'ensemble du Grand-Figeac. (Voir calendrier dans l'échéancier)
- Les **Maisons d'Assistants Maternels (MAM)** constituent une réponse adaptée aux besoins en matière de garde d'enfants. Elles permettent à plusieurs assistants maternels agréés de se regrouper au sein d'un même lieu pour exercer leur activité professionnelle. Ce dispositif favorise non seulement la mutualisation des compétences et des ressources, mais aussi la création d'un environnement sécurisé et stimulant pour les enfants accueillis. Dans le cadre du Service Public de la Petite Enfance, chaque projet de MAM doit obtenir un avis favorable de la part de l'autorité organisatrice, qui évalue :
  - L'adéquation avec les besoins locaux
  - La conformité du local
  - La viabilité du projet

Une réflexion sur une grille d'analyse des projets sera entamée en 2025. L'objectivation des besoins se fera à partir de l'Observatoire Intercommunal de la Petite Enfance (avec les données fournis par les communes, RPE, CAF et PMI)

Par ailleurs, la collectivité poursuivra son accompagnement financièrement les projets, à l'initiative des Communes, dans le cadre d'un fonds de concours (Délibération n°031/2023).

- Dans le cadre de la construction de nouvelles micro-crèches, et en fonction des bassins d'emplois, la collectivité entamera, aux côtés des entreprises, une réflexion sur la pertinence du déploiement de "**Contrat Territorial Réservataire Employeur (CTRE)**". Ce contrat permet à des entreprises de réserver des places dans des crèches locales pour les enfants des salariés.

<p><b>PERIMETRE DE L'ACTION</b></p> 	<p><b>Public(s) visé(s) :</b> Professionnels de la petite enfance / Elus / Partenaires / Acteurs économiques</p> <p><b>Périmètre géographique :</b> Grand-Figeac</p>
---	--

**PILOTE :**

Communauté de Communes du Grand-Figeac

<b>PARTENAIRES IMPLIQUES :</b>	
<b>Acteurs :</b>	<b>Rôles :</b>
RPE	Accompagnement porteur de projets MAM
CAF	Co-financement micro-crèches
MSA	Co-financement micro-crèches
Département	Services PMI - Accompagnement dans l'ingénierie de projets (équipements) et suivi agréments

**MOYENS FINANCIERS A MOBILISER :**

Coût de construction indicatif d'une micro-crèche sur le modèle arrêté par Le Conseil Communautaire (en container maritime recyclé) : 790 000 € HT en investissement. Accompagnement des Communes pour la construction de MAM : participation de la Communauté de Communes à hauteur de 5% du reste à charge.

**ECHEANCIER :**

2025 - Lancement du projet de micro-crèche à Cajarc (12 places) – Ouverture 2<sup>nd</sup> semestre 2025.  
 Poursuite de l'appui des Communes au développement des MAM : réflexion sur une grille d'analyse des projets.  
 Amorce d'une réflexion autour des places réservataires

2026 – Ouverture de la micro-crèche à Livernon

2026 – 2028 : Projet de déploiement de micro-crèches (12 places) sur les communes de Bagnac sur Célé et Leyme

# 1. PETITE ENFANCE

MESURES D'IMPACT :			
Critères :	Indicateurs :	Modalités de recueils	Effets attendus :
Trajectoire de développement du nombre de places en EAJE PSU	Augmentation du taux de couverture EAJE par bassin de vie	Données CAF Data	Meilleure répartition territoriale des équipements
Réduction des zones blanches (zones sans EAJE)	Part d'évolution des communes couvertes d'ici 2028	Bilan de l'Observatoire Intercommunal de la Petite Enfance	Accessibilité accrue : Évaluer l'amélioration de l'accès aux services de garde pour les familles, notamment dans les zones sous-desservies
Accompagner le déploiement des MAM	Nombre de dossiers accompagnés  Nombre de MAM sur le territoire et pérennité des équipes, et des places  Stabilisation du nombre d'assistants maternels sur le territoire et du nombre de places	Enquête auprès des RPE (partie à intégrer aux bilans d'activités des RPE)	Accessibilité accrue : Nombre de familles ayant accès à une MAM, réduction des distances de déplacement pour les parents  Équilibre territorial : répartition géographique des MAM, adéquation avec les besoins locaux et complémentarités avec les EAJE PSU
Entamer une réflexion sur les places réservataires	Évaluation de la demande	A définir à l'issue de la réflexion	A définir à l'issue de la réflexion

**Axe 1. 2 : Renforcer l'attractivité des métiers de la petite enfance et développer les réseaux professionnels**

**Valorisation des métiers de la petite enfance**

**ELEMENTS DE CONTEXTE :**

Comme au niveau national, la Communauté de Communes du Grand-Figeac fait face à une perte d'attractivité des métiers de la petite enfance : difficultés de recrutements de professionnels qualifiés, départs en retraite d'Assistants Maternels Agréés (AMA). Une étude prospective des branches professionnelles des assistants maternels et des salariés du particulier employeur (2021) indique que d'ici 2030, 48% des assistants maternels au niveau national partiront à la retraite

Cette situation fragilise et peut limiter la capacité à répondre aux besoins des familles et tend à infléchir le niveau de service proposé sur le territoire.

Deux des trois RPE du territoire ont pour mission renforcée la promotion de l'accueil individuel par la mise en œuvre d'une stratégie de communication.

**OBJECTIFS**



- Communiquer autour des métiers de la Petite Enfance
- Valoriser et faire connaître ces métiers
- Encourager des vocations professionnelles

**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

- Amplification de la coordination des 3 RPE pour une approche concertée à l'échelle de la Collectivité de la valorisation des métiers de la petite enfance – Point trimestriel de concertation
- Développement d'actions ponctuelles et/ou récurrentes par les acteurs de la Petite Enfance du territoire
  - *Par exemple : Réalisation d'une exposition itinérante photographique dans l'espace public, scolaire, au sein de la mission locale et France Travail sur les professionnels de la petite enfance (assistants maternels, professionnels des EAJE...)*
- Faciliter le développement de stages d'immersion / découverte des métiers de la Petite Enfance

<p><b>PERIMETRE DE L'ACTION</b></p> 	<p><b>Public(s) visé(s) :</b> Grand public, étudiants et actifs,</p> <p><b>Périmètre géographique :</b> Ensemble de la CC du Grand-Figeac</p>
---	---

**PILOTE :**

**Coordinatrice Petite Enfance du CIAS Grand Figeac**, avec l'appui technique et opérationnel des trois RPE

**GOVERNANCE ET SUIVI :**

<b>PARTENAIRES IMPLIQUES :</b>	
<b>Acteurs :</b>	<b>Rôles :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Professionnels des structures d'accueil (associatives et publiques)</li> <li>➤ AMA</li> </ul>	Participation volontaire au développement d'actions
Etablissements scolaires du territoire (lycées, MFR, IUT, pôle universitaire, etc.)	Implication dans la diffusion des actions auprès des étudiants
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ France Travail</li> <li>➤ Mission Locale</li> <li>➤ Organismes de formation continue</li> <li>➤ Autres acteurs de l'emploi</li> </ul>	Implication dans la diffusion des actions auprès des personnes en recherche d'emploi et/ou en reconversion professionnelle
Acteurs culturels du territoire	Facilitation et appui technique et organisationnel selon les projets (accompagnement artistique, prêt de matériel, etc.)

<b>ECHEANCIER</b>	:
<p>2025 : Mise en place des réunions trimestrielles sur les enjeux de la promotion et la valorisation des métiers de la Petite Enfance »</p> <p>Développement d'une mission renforcée pour le RPE de Capdenac-Gare « Promotion de l'accueil individuel »</p> <p>Tout au long de la CTG : une à deux actions par an</p>	

<p><b>MOYENS FINANCIERS A MOBILISER :</b> demande de financement FPT / MSA pour la réalisation d'actions sur le territoire, estimation entre 500 et 1500 euros / action. Financement sollicité à hauteur de 80% par la CAF et la MSA</p>
--

<b>MESURES D'IMPACT :</b>			
<b>Critères :</b>	<b>Indicateurs :</b>	<b>Modalité de recueil :</b>	<b>Effets attendus :</b>
Réalisation concrète d'actions	Nombre d'actions réalisées	Bilan partagé aux réunions trimestrielles	1 à 2 actions par an
Public sensibilisé	Nombre de personnes ayant bénéficié des actions	Enquête auprès des RPE	Minimum 10 par an
Observation d'effets induits	Contacts auprès des Relais Petite Enfance autour du métier d'AMA Demandes de stage, d'immersion, de renseignements, etc. auprès des structures d'accueil du territoire		Minimum 2 par an

## 1. PETITE ENFANCE

**Axe 1. 2 : Attractivité des métiers de la petite enfance et développement des réseaux professionnels**

**Réseau des RPE sur le territoire du Grand-Figeac**

**ELEMENTS DE CONTEXTE :**

Les **Relais Petite Enfance** jouent un rôle essentiel sur le territoire auprès des familles afin de les informer et les orienter sur les sujets des modes de garde et sont un support de proximité pour les assistantes maternelles.

Sur le territoire du Grand-Figeac, il existe trois RPE avec trois structures gestionnaires différentes : l'Association Ségala Limargue, le CIAS, le Grand-Figeac. En 2025, le RPE de Capdenac se dotera d'une mission renforcée.

L'enjeu est d'amplifier **la coordination des trois RPE du territoire pour partager des projets autour des missions renforcées, des réponses aux familles et l'accompagnement des professionnels**

<p><b>OBJECTIFS</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Renforcer la coordination des trois RPE</li> <li>➤ Favoriser l'émergence d'actions communes</li> <li>➤ Soutenir les assistantes maternelles à l'échelle par une approche concertée.</li> </ul>
---	---

**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

- Mise en place de réunions de coordination spécifiques et régulières (une fois par trimestre)
- Développement des pratiques d'analyses partagées pour les assistantes maternelles et les formations contribuant à améliorer les conditions de travail et la qualité d'accueil
- Partager les informations, les projets et les points de vigilance concernant le quotidien des assistantes maternelles sur le territoire.

<p><b>PERIMETRE DE L'ACTION</b></p> 	<p><b>Public(s) visé(s) :</b> Professionnels des RPE</p> <p><b>Périmètre géographique :</b> Grand-Figeac</p>
---	--

**PILOTE :**



**GOVERNANCE ET SUIVI :**

<b>PARTENAIRES IMPLIQUES :</b>	
<b>Acteurs :</b>	<b>Rôles :</b>
RPE	Participation au réunion, proposition d'actions
CAF / MSA	Co-financement possible de certaines actions

**MOYENS FINANCIERS A MOBILISER :** Co-financement des actions CAF, MSA,

**ECHEANCIER :**  
Collectif existant pour l'ensemble des EAJE, poursuite et renforcement tout au long de la CTG.

<b>MESURES D'IMPACT</b>			
<b>Critères :</b>	<b>Indicateurs :</b>	<b>Modalités de recueils :</b>	<b>Effets attendus :</b>
Indicateurs de participation :	Nombre de réunions, ateliers ou événements organisés	Observation par la coordination	<i>Concertation dans l'accompagnement des professionnels et des familles</i>
Indicateurs de pérennité :	<i>Nombre d'actions collectives, nombre d'actions reconduites</i>		<i>Augmentation du nombre de collaboration entre structures sur le territoire</i>  <i>Accompagnement financier des institutions pour favoriser la pérennité des projets</i>

**Axe 1. 2 : Attractivité des métiers de la petite enfance et développement des réseaux professionnels**

**Développement du collectif à Petit Pas (acteurs culturels et acteurs de la Petite Enfance) pour une approche stratégique de l'éducation artistique et culturelle**

**ELEMENTS DE CONTEXTE :**

Depuis quelques années la coordination Petite Enfance du CIAS et les services culturels du Grand-Figeac organisent des temps de rencontres avec les acteurs Petite Enfance afin de proposer et construire une programmation culturelle pour les tout-petits. L'éveil culturel dans les structures de petite enfance joue un rôle crucial dans le développement global des jeunes enfants. Voici quelques enjeux principaux :

Développement cognitif et émotionnel : L'éveil culturel stimule la curiosité, la créativité et l'imagination des enfants. Il contribue également à leur développement émotionnel en leur permettant d'exprimer et de comprendre leurs émotions à travers différentes formes d'art

Socialisation et lien social : Participer à des activités culturelles aide les enfants à interagir avec leurs pairs et les adultes, renforçant ainsi leurs compétences sociales. Cela favorise également un sentiment d'appartenance et de communauté

Découverte et ouverture au monde : L'éveil culturel expose les enfants à diverses cultures et traditions, élargissant leur compréhension du monde et leur ouverture à la diversité

Les services culturels du Grand-Figeac et le CIAS proposent chaque saison une programmation de spectacles jeune public. De leurs côtés, une partie des EAJE du territoire développe une programmation ou des ateliers de pratiques artistiques.

**OBJECTIFS**



- Renforcer le maillage territorial des actions culturelles en intégrant les nouveaux équipements à venir
- Favoriser l'interconnaissance et mutualiser les moyens et les projets culturels
- Proposer des actions culturelles régulières à destination des assistants maternels

**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

- Animation d'un collectif « A petit Pas » rassemblant le service culturel du Grand-Figeac (L'Astrolabe) et les acteurs de la Petite Enfance
- Facilitation de l'articulation d'une programmation de spectacles et d'actions culturelles pour enfants au sein des équipements des EAJE
- Mise en place d'initiatives pour renforcer l'offre à destination des assistants maternels, afin que les tout-petits puissent bénéficier d'un accès à la culture sur l'ensemble du territoire

<p><b>PERIMETRE DE L'ACTION</b></p> 	<p><b>Public(s) visé(s) :</b> Professionnels de la petite enfance / Partenaires / Acteurs culturels</p> <p><b>Périmètre géographique :</b> Grand-Figeac</p>
---	---

**PILOTE :**

Coordination Petite Enfance CIAS + chargée de mission éducation artistique et culturelle de l'Astrolabe

**GOVERNANCE ET SUIVI :**

<b>PARTENAIRES IMPLIQUES :</b>	
<b>Acteurs :</b>	<b>Rôles :</b>
RPE + EAJE + Associations d'Assistantes maternelles	Participation au collectif, recueil des idées et besoins, recensement des projets
CAF / MSA	Co-financement possible de certaines actions
Services culturels de l'Astrolabe	Participation et co-animation du collectif, élaboration des propositions
Acteurs culturels du territoire	Participation au collectif, co-construction des propositions

<b>MOYENS FINANCIERS A MOBILISER :</b> Co-financement des actions CAF, MSA,
---

<b>ECHEANCIER :</b> Collectif déjà existant, poursuite et renforcement tout au long de la CTG.
---

<b>MESURES D'IMPACT</b>			
<b>Critères :</b>	<b>Indicateurs :</b>	<b>Modalités de recueils :</b>	<b>Effets attendus :</b>
Indicateurs de participation :	Nombre de réunions, ateliers ou événements organisés	Observation par la coordination	Meilleure répartition territoriale des propositions Développement d'une vision stratégique partagée
Indicateurs de pérennité :	Nombre d'actions collectives, nombre d'actions reconduites	Enquête annuelle auprès des acteurs	Augmentation du nombre de collaboration entre structures sur le territoire  Accompagnement financier des institutions pour favoriser la pérennité des projets

## Soutien aux structures ALSH extra et périscolaires

### ELEMENTS DE CONTEXTE :

À l'échelle du Grand-Figeac, la gestion de l'enfance est une compétence communale. La Communauté de Communes a pris la décision de soutenir activement les accueils de loisirs sans hébergement (associatifs, SIVU, RPI) en participant financièrement à leur fonctionnement en complément des aides communales.

En 2023, un dispositif complémentaire et incitatif a été instauré pour encourager les communes à renforcer leur soutien aux associations locales qui gèrent les ALSH. Ainsi, pour chaque nouvelle participation communale ou augmentation de participation d'une Commune, le Grand-Figeac s'engage à compléter ce soutien, en faveur du développement et de la qualité des services offerts aux familles et aux enfants du territoire.

### OBJECTIFS



- Soutenir les modes de gardes des enfants sur le territoire
- Améliorer la qualité des services rendus
- Augmenter le nombre de communes participantes aux financements des structures

### DESCRIPTIF DE L'ACTION

- En 2022-2023, la Communauté de Communes a réalisé une évaluation des besoins des ALSH sur le territoire en identifiant notamment quelles étaient les participations des communes.
- Le dispositif de soutien a été instauré en 2023. Les communes ont été informées des modalités de participation et des critères d'éligibilité pour bénéficier du soutien financier.
- Suivi et évaluation : Un suivi régulier est effectué pour évaluer l'impact du dispositif et ajuster les modalités si nécessaire. Ce suivi permet de s'assurer que les objectifs de renforcement financier des ALSH sont atteints

### PERIMETRE DE L'ACTION



**Public(s) visé(s) :** Communes et structures gestionnaires d'ALSH

**Périmètre géographique :** Grand-Figeac

### PILOTE :

Communauté de Communes du Grand-Figeac

**GOVERNANCE ET SUIVI :**

<b>PARTENAIRES IMPLIQUES :</b>	
<b>Acteurs :</b>	<b>Rôles :</b>
Direction Enfance Jeunesse Affaires sociales Santé du Grand-Figeac	Gestion des subventions, dialogues
Communes	Accompagnement des gestionnaires d'ALSH
Gestionnaires ALSH	Bilan d'activités

**MOYENS FINANCIERS A MOBILISER :** Participation des communes et enveloppes budgétaires du Grand Figeac

**ECHÉANCIER :** actions déjà existantes : 60 000 euros envisagés pour le BP 2025

<b>Critères :</b>	<b>Indicateurs :</b>	<b>Modalités de recueils</b>	<b>Effets attendus :</b>
Renforcement financier des structures	Bilan financier des structures  Evolution de la participation des communes		Meilleure stabilité financière des structures  Accessibilité accrue : Évaluer l'amélioration de l'accès aux services de garde pour les familles,
Amélioration de la qualité des services	Pérennité des équipes d'encadrement  Diversité des actions proposées aux enfants	Enquête annuelle auprès des structures  Etats annuels des participations des communes aux ALSH	Avec des ressources financières accrues, les ALSH peuvent offrir des activités plus diversifiées et de meilleure qualité, répondant ainsi mieux aux besoins des enfants et des familles
Reste à charge pour les familles	Diversification des tarifs pour les familles (QF) selon les situations familiales  Évolution de la demande		Accessibilité accrue de ces services aux familles précaires

## Attractivité des métiers de l'animation

### ELEMENTS DE CONTEXTE :

La consultation des acteurs de l'enfance a fait émerger certaines difficultés rencontrées de recrutement d'animateurs BAFA sur le territoire : difficultés pour communiquer sur les offres d'emplois, déficit d'animateurs titulaires du BAFA, manque d'attractivité des métiers de l'animation (coût du BAFA...).

### OBJECTIFS



- Promouvoir les fonctions d'animation
- Encourager la formation au BAFA
- Faciliter la mise en relation entre jeunes titulaires du BAFA et employeurs.

### DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Communication ciblée : Utilisation des réseaux sociaux, des événements locaux pour promouvoir le BAFA. Mise en avant de témoignages de jeunes ayant déjà obtenu le BAFA et les avantages qu'ils en ont tirés
- Partenariats avec les établissements scolaires : Rechercher la collaboration avec les établissements d'enseignement pour proposer des sessions d'information sur la formation au BAFA. Cela permet de toucher directement les jeunes et de les sensibiliser aux opportunités offertes par cette formation.
- Valorisation de l'expérience : Montrer que le BAFA est une expérience enrichissante qui permet de développer des compétences transférables dans d'autres domaines professionnels, comme la gestion de groupe, la créativité et la responsabilité
- Offres de stages et d'emplois : Recensement des opportunités de stages pratiques et d'emplois saisonniers pour les jeunes ayant obtenu le BAFA. (Postes dans les centres de loisirs, les colonies de vacances et les activités périscolaires sur le territoire de l'EPCI)
- Événements de sensibilisation et découverte métiers : Participation à des forums de l'emploi pour présenter le BAFA et les débouchés professionnels qu'il offre, proposition de stages d'immersion en lien avec le collectif jeunesse
- Entamer une réflexion sur le cofinancement multi partenariaux de session de formations BAFA

### PERIMETRE DE L'ACTION



**Public(s) visé(s) :** structures ALSH, jeunes et adultes, établissements d'enseignements

**Périmètre géographique :** Grand-Figeac

### PILOTE :

Référent thématique Jeunesse

**GOVERNANCE ET SUIVI :**

<b>PARTENAIRES IMPLIQUES :</b>	
<b>Acteurs :</b>	<b>Rôles :</b>
Référent thématique jeunesse + chargé de coopération pilotage global	Recherche la construction de partenariats avec les établissements scolaires. Recense les besoins
Gestionnaires ALSH	Recensent les besoins et mènent des actions de promotion concertées du BAFA.
	Accueil de jeunes en stages d'immersion, stages BAFA et offres d'emploi
Boussole des Jeunes + Réseau Infos Jeunes	Conseil et oriente les jeunes, informe sur les dispositifs de financements du BAFA

**MOYENS FINANCIERS A MOBILISER :** pour actions de communication + sollicitation des financements multi partenariaux pour session de formations BAFA (CAF/ MSA/SDJES) : 1000 euros

**ECHEANCIER :**  
Rentrée scolaire 2025 – Recensement des besoins des structures pour les périodes estivales et la rentrée

<b>Critères :</b>	<b>Indicateurs :</b>	<b>Modalités de recueils</b>	<b>Effets attendus :</b>
Jeunes titulaires du BAFA	Nombre de sessions BAFA sur le territoire du Grand Figeac	Enquête annuelle auprès de la SDJES)	Les structures ALSH peuvent bénéficier d'un plus grand nombre d'animateurs qualifiés, ce qui améliore la qualité de l'encadrement et des activités proposées
Amélioration de la qualité des services	Taux d'encadrement d'animateurs diplômés Diversité des actions proposées aux enfants	Enquête auprès des structures pour évaluer la tension sur les recrutements et évolution dans le temps.	Avec plus d'animateurs formés, les ALSH peuvent proposer une plus grande variété d'activités éducatives et ludiques, répondant mieux aux besoins et aux intérêts des enfants

**Interconnaissance entre les acteurs de l'enfance et accroissement des capacités de coopération**

**ELEMENTS DE CONTEXTE :**

Le territoire du Grand Figeac compte 8 accueils de loisirs sans hébergement extrascolaires majoritairement portés par des acteurs associatifs et 13 accueils périscolaires (avec labélisation CAF). Lors des réunions avec les différentes structures, il a été souligné l'importance de favoriser les échanges et la connaissance mutuelle afin de mieux cerner les actions de chacun, les projets phares et renforcer la collaboration inter-structures.

**OBJECTIFS**



- Améliorer la qualité des services : en favorisant une meilleure connaissance mutuelle, les professionnels peuvent partager des pratiques exemplaires et des ressources, ce qui améliore la qualité des services offerts aux enfants
- Faciliter les échanges entre professionnels de différents horizons permettant un enrichissement mutuel et un développement continu des compétences
- Soutenir les familles : Une coopération accrue entre les acteurs de l'enfance permet de mieux répondre aux besoins des familles, en leur offrant un soutien plus intégré et complet
- Innover et s'adapter : La collaboration favorise l'innovation en permettant aux acteurs de l'enfance de s'adapter plus rapidement aux nouvelles recherches et aux changements dans les besoins des enfants et des familles

**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

- **Mise en place de groupes de travail** : Créer des groupes de travail thématiques pour aborder des sujets spécifiques et encourager la collaboration, organisation de journée d'études enfance, jeunesse. Les objectifs, temporalité et contenu des rencontres seront déterminés par le groupe lui-même.
- **Pistes de travail évoquées :**
  - **Partenariats locaux** : Encourager la création de partenariats pour développer des initiatives communes en faveur des enfants
  - **Ateliers pratiques** : Proposer des ateliers pratiques pour travailler ensemble sur des cas concrets et renforcer la collaboration
  - **Projets artistiques et culturels** : Mettre en place des projets communs impliquant les enfants, les familles et les professionnels pour renforcer les liens sociaux.

<b>PERIMETRE DE L'ACTION</b>	<p><b>Public(s) visé(s) :</b> Structures gestionnaires d'ALSH</p> <p><b>Périmètre géographique :</b> Grand-Figeac</p>
------------------------------	---

**PILOTE :** Référent thématique Jeunesse

## GOVERNANCE ET SUIVI :

PARTENAIRES IMPLIQUES :	
Acteurs :	Rôles :
Référent thématique jeunesse CTG	Anime la dynamique et propose un calendrier de rencontres
Gestionnaires ALSH	Echangent, proposent et mènent des projets

**MOYENS FINANCIERS A MOBILISER :** Néant

**CALENDRIER :**  
**Année 2025** - organisation d'une première rencontre thématique qui définira les objectifs, la temporalité et contenu des rencontres

MESURES D'IMPACT			
Critères :	Indicateurs :	Modalités de recueils	Effets attendus :
Indicateurs de participation :	Nombre de réunions, ateliers ou événements organisés	Observation par la coordination	Meilleure répartition territoriale des propositions.  Développement d'une vision stratégique partagée
Indicateurs de collaborations et qualité de collaborations	Nombre de partenariats établis.	Enquête annuelle	Nouveaux partenariats ou collaborations formés grâce aux actions d'interconnaissance  Réciprocité et la complémentarité des actions
Indicateurs de pérennité :	Nombre d'actions collectives, nombre d'actions reconduites.	Enquête annuelle auprès des acteurs	Augmentation du nombre de collaboration entre structures sur le territoire.  Accompagnements financiers des institutions pour favoriser la pérennité des projets

## Axe 3.1 : Favoriser l'expression, l'accompagnement de l'engagement et de la citoyenneté

### Accompagnement à l'émergence et à la réalisation de projets de jeunes

#### ELEMENTS DE CONTEXTE :

Les différentes études démontrent que si les jeunes s'éloignent des formes traditionnelles de l'engagement tels que les syndicats ou le mouvement associatif ils n'en demeurent pas moins actifs dans « des mouvements provisoires et pour des causes diverses ». Comme le soulignait déjà en 2014 le congrès des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe, favoriser l'engagement des jeunes « c'est d'abord, semble-t-il, par le développement d'une culture de la confiance, laissant aux jeunes les moyens d'exprimer et de concrétiser leur volonté d'engagement que sera favorisée leur intégration dans les structures associatives et par voie de conséquence leur participation à la construction de l'intérêt général ».

Cette démarche est soutenue et développée par les structures d'accueil jeunes du territoire. Ainsi le Grand-Figeac compte 3 juniors association portées par l'Espace Jeunes Intercommunal de Figeac (2) et le Centre Social et Culturel Reïssa (1). Dans la même dynamique, le Centre Social la Locollective accompagne également chaque année une à 2 Associations Temporaires d'Enfants Citoyens. Ces jeunes porteurs de projet se retrouvent deux fois par an lors de résidence de projet où ils peuvent échanger et acquérir des savoirs faire pour mener à bien leurs projets.

#### OBJECTIFS



- Développer une culture de la confiance permettant aux jeunes d'exprimer leurs envies et de concrétiser leurs projets
- Créer des espaces permettant l'échange et l'émulation
- Donner des moyens méthodologiques et financiers aux jeunes pour construire leurs projets

#### DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Renforcer et déployer les résidences de projets « Rev Party ». Cette résidence se déroule 2 fois par an lors des vacances scolaires. Au cours de celles-ci, encadrés par les animateurs des structures jeunesse, les jeunes du territoire se retrouvent pour travailler et prendre le temps de créer et préparer les projets collectifs qui leur tiennent à cœur. Ces résidences sont construites sur 3 axes : prendre du temps pour travailler sur le projet, monter en compétences sur des thématiques précises (budget, communication...) et échanger pour s'enrichir et créer du réseau. Ces résidences sont aujourd'hui clairement identifiées par les jeunes. Aujourd'hui elles accueillent plus de 30 jeunes par session.
- Communiquer autour de la bourse aux projets jeunes.

#### PERIMETRE DE L'ACTION

**Public(s) visé(s) :** Jeunes habitants de la CC du Grand Figeac de 14 à 25 ans

**Périmètre géographique :** Grand-Figeac

**PILOTE :** Copilotage référent thématique jeunesse et acteurs jeunes du territoire

**GOVERNANCE ET SUIVI :**

<b>PARTENAIRES IMPLIQUES :</b>	
<b>Acteurs :</b>	<b>Rôles :</b>
Structures d'accueil jeunesse, collectif jeunesse	Promotion de la résidence auprès de leur public Préparation et Encadrement de la résidence Membre du jury pour l'attribution de la bourse projets de jeunes
Communauté de Communes Grand-Figeac	Financement de la bourse aux projets via l'enveloppe Projet Educatif Local
CAF / MSA / Entreprises du territoire	Un cofinancement de la bourse à construire

**MOYENS FINANCIERS A MOBILISER :** La CC du Grand Figeac attribue une enveloppe annuelle Projet Educatif Local de 9334 € pour la mise en œuvre de ce type de projets et initiatives. Une diversification des financements est à envisager (CAF / MSA...)

**ECHEANCIER :** action déjà existante

<b>Critères :</b>	<b>Indicateurs :</b>	<b>Modalités de recueils</b>	<b>Effets attendus :</b>
Réalisation effective de résidences	Nombre de résidences	Fiche d'inscription aux résidences	
Engagement des jeunes	Nombre de jeunes participants aux résidences	Retour des jeunes	Augmentation du nombre de jeunes engagés
Reste à charge pour les familles	Nombre de projets aboutis		Accessibilité accrue de ces services aux familles précaires
Bourse de projets jeunes	Nombre de bourses attribuées. Diversité des publics et des projets Nombre de cofinancement	Echange annuel avec les partenaires	Faciliter l'émergence ou le déploiement de projets de jeunes du territoire

**Axe 2 : Prendre en compte la jeunesse dans toute sa diversité et l'accompagner dans ses différentes problématiques**

## Renforcement des actions de prévention (santé, alimentation, précarité...)

### ELEMENTS DE CONTEXTE :

L'accès aux soins et aux actions de prévention en matière de santé pour les jeunes et les jeunes adultes demeure un enjeu crucial dans les territoires ruraux. Plusieurs dispositifs sont actuellement déployés sur le territoire, tels que les Maisons des Adolescents, ou en cours de déploiement, comme les Points d'Accueil et d'Écoute Jeunes (PAEJ) dans les départements 46 et 12. Il est essentiel de mettre en lumière ces initiatives. Par ailleurs, la santé mentale des jeunes constitue une préoccupation majeure, tant au niveau national que local.

### OBJECTIFS



- Poursuivre le développement des actions de prévention (santé, alimentation, précarité...) des acteurs jeunesse
- Mise en visibilité et travail à l'articulation du territoire des structures d'accompagnement Point d'Accueil Ecoute Jeunes (PEAJ) 12/46 et Maison des Adolescents
- Proposition de formation des acteurs jeunesse à identifier des situations de mal être

### DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Mise en place d'actions et d'ateliers autour de l'alimentation (**lien avec l'action PAT « Sensibilisation à l'alimentation et aux goûts »**)
- Mise en place d'actions pour identifier et lutter contre les situations de précarité alimentaire chez les jeunes (**lien avec l'action Accompagnement de la lutte contre la précarité alimentaire**)
- Mise en visibilité et travail à l'articulation sur le territoire des structures d'accompagnement Point d'Accueil Ecoute Jeunes (PEAJ) 12/46 et Maison des Adolescents et le travail déjà mené par les acteurs jeunesse
- Proposition de formation des acteurs jeunesse à identifier des situations de mal être

### PERIMETRE DE L'ACTION



**Public(s) visé(s) :** Structures jeunesse, jeunes et jeunes adultes, familles

**Périmètre géographique :** Grand-Figeac

## PILOTE :

Référent thématique jeunesse en co-pilotage avec le Contrat Local de Santé

## GOVERNANCE ET SUIVI :

PARTENAIRES IMPLIQUES :	
Acteurs :	Rôles :
Chargé de coopération CTG et Coordinatrice du Contrat de Santé du Grand-Figeac	Animent la dynamique et proposent un calendrier de rencontres, organisent les formations
PAEJ / MDA	Participent à une réflexion partagée pour un maillage territorial efficient
Acteurs jeunesse	Participent aux formations, informent et orientent, proposent des actions de prévention
Missions locales, Résidence Habitat Jeunes	Informent leurs usagers et leurs parents de l'existence de ces dispositifs
Acteurs de la solidarité	Pour les actions autour de la précarité alimentaire

**MOYENS FINANCIERS A MOBILISER :** CAF / MSA / ARS pour co-financements d'actions de formation des professionnels et des actions à destination des jeunes

ECHEANCIER :
1er semestre 2025 - Mise en place d'une formation Premiers Secours Santé Mentale Jeunes / Concertation avec les PAEJ / MDA
Déploiement d'actions autour de l'alimentation (Voir infra : actions en lien avec le PAT) et communication auprès des jeunes via les acteurs jeunesse
Déploiement tout au long de la CTG

Critères :	Indicateurs :	Modalités de recueils	Effets attendus :
Indicateurs de participation :	Nombre de réunions, ateliers ou événements organisés	Observation par la coordination	Meilleure répartition territoriale des propositions. Développement d'une vision stratégique partagée
Offre de services	Nombre de propositions sur le territoire, nombre de jeunes accueillis en RDV, répartition territoriale	Analyse croisée des bilans par référent thématique	Cartographie de l'action. Maillage territoriale et complémentarité
Indicateurs de résultats - approche qualitative et quantitative	Amélioration des pratiques professionnelles : nombre de professionnelles formés	Enquête en fin de formation et n+2  Observation	Mesurer les changements dans les pratiques professionnelles des acteurs suite aux actions de formations  Evaluer les effets des actions sur le bien-être et le développement des jeunes

	<p>Nombre d'actions de communication</p> <p>Impact sur les jeunes</p>	<p>Enquête sur la connaissance des dispositifs et modalités d'information en 2027</p>	
Indicateurs de pérennité :	<p>Nombre d'actions collectives, nombre d'actions reconduites.</p>	<p>Enquête annuelle auprès des acteurs</p>	<p>Augmentation du nombre de collaboration entre structures sur le territoire.</p> <p>Accompagnements financiers des institutions pour favoriser la pérennité des projets</p>

### 3. JEUNES ET JEUNES ADULTES

**Axe 2 : Prendre en compte la jeunesse dans toute sa diversité et l'accompagner dans ses différentes problématiques**

### Accompagnement du déploiement du dispositif « Fais comme chez toi »

#### ELEMENTS DE CONTEXTE :

Le dispositif « Fais comme chez Toit », porté par l'association SOLIHA dans le Lot, propose une solution d'hébergement temporaire pour les jeunes travailleurs saisonniers, alternants et stagiaires.

Sur le territoire du Grand Figeac, une part importante des jeunes sont en emploi et les emplois occupés sont majoritairement de type « employés » et « ouvriers ». En sus, la ville centre comprend un pôle universitaire attractif avec une présence forte de jeunes étudiants dans le secteur centre (Figeac et alentours). La Collectivité voit donc croître une forme de précarisation des jeunes, tant chez les étudiants que chez les jeunes actifs.

Au-delà des niveaux de vie économiquement fragiles des jeunes, l'accès au logement de ces derniers s'avère difficile : le territoire héberge une grande majorité de propriétaires et un parc locatif, plus accessible aux jeunes, limité et tendu. Le territoire se caractérise aussi par la sous occupation de certains grands logements.

Par ailleurs, la Collectivité, via la maison de la Formation dispose d'une vingtaine de studios pour des jeunes, une Résidence Habitat Jeunes gérée par l'ANRAS est implantée à Figeac. Les demandes sont supérieures à l'offre et le dispositif « Fais comme chez Toit » semble être un dispositif approprié pour construire une offre complémentaire.

#### OBJECTIFS



- Réduire l'isolement social : En favorisant les interactions entre différentes générations, ces logements permettent de lutter contre la solitude, notamment chez les personnes âgées
- Soutenir les jeunes : Ils offrent aux jeunes, notamment les étudiants et les jeunes actifs, des solutions de logement abordables et sécurisées
- Offrir une solution flexible : une solution temporaire qui peut s'adapter aux besoins changeants des jeunes, qu'il s'agisse de stages, d'alternances de missions professionnelles ou de transitions de vie...

#### DESCRIPTIF DE L'ACTION

Mise en place d'actions de communication pour faire davantage connaître le dispositif et augmenter l'offre sur le territoire et le nombre de jeunes bénéficiaires.

<p><b>PERIMETRE DE L'ACTION</b></p> 	<p><b>Public(s) visé(s) :</b> Jeunes habitants, permanents et temporaires, de la CC du Grand Figeac de 18 à 25 ans, propriétaires bailleurs</p> <p><b>Périmètre géographique :</b> Grand Figeac</p>
---	---

**PILOTE :** Association Soliha Lot

**GOVERNANCE ET SUIVI :**

<b>PARTENAIRES IMPLIQUES :</b>	
<b>Acteurs :</b>	<b>Rôles :</b>
Propriétaires	Mise à disposition d'une chambre
Fondation de France / Département du Lot / Préfecture du Lot – Etat / Grand Cahors / Fondation JM Bruneau / Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées / AG2R La Mondiale/ CC du Grand Figeac / CC Vallée du Lots et du Vignoble / CC Quercy Bouriane	Co-financement du dispositif
AVS, acteurs jeunesses, PIJ	Relais d'information via le réseau information jeunesse

**MOYENS FINANCIERS A MOBILISER :** Relais d'actions de communication

**ECHEANCIER :** A construire avec Soliha

<b>Critères :</b>	<b>Indicateurs :</b>	<b>Modalités de recueils</b>	<b>Effets attendus :</b>
Augmentation des logements proposés	Nombre de propriétaires occupants	Enquête auprès de Soliha (données quantitatives)	Augmentation progressive chaque année entre 2025 et 2028
Augmentation des bénéficiaires	Nombre de jeunes bénéficiaires sur le territoire	Enquêtes bisannuelles auprès des bénéficiaires et partenaires	Augmentation du nombre de bénéficiaires par an et diversité des profils) Tous les secteurs du Grand Figeac touchés Satisfaction des jeunes et des hébergeants
Connaissance du dispositif	Nombre d'actions de communication menés sur le territoire. Nombre de relais	Enquête auprès de Soliha	Diversification des réseaux d'informations pour toucher le plus grand nombre

**Axe 2 : Prendre en compte la jeunesse dans toute sa diversité et l'accompagner dans ses différentes problématiques**

**Promouvoir le réseau Info Jeunes sur le territoire et la Boussole des Jeunes**

**ELEMENTS DE CONTEXTE :**

Sur le territoire il existe un « Point Info Jeunes » géré par l'EPCI du Grand Figeac à travers son Espace Jeunes Intercommunal de Figeac. Il a obtenu en 2024 le renouvellement sa labélisation pour 6 ans. Un réseau Info Jeunes à l'échelle du territoire est en cours de constitution avec plusieurs centres sociaux et espaces de vie sociale et sera déployé en 2025.

Depuis la fin octobre 2020, la Mission Locale du Lot porte le déploiement de la « Boussole des jeunes » à l'échelle du Département. Cet outil numérique en faveur de l'accès aux droits des 15-30 ans, leur permet d'avoir accès à toutes les informations utiles sur les aides, dispositifs et services disponibles qu'ils peuvent mobiliser dans les domaines de l'emploi, du logement, ou encore de la santé et prochainement dans les domaines des loisirs et de la culture.

**OBJECTIFS**



- Centraliser et simplifier l'accès à l'information pour les jeunes ;
- Offrir un espace d'accompagnement aux jeunes.
- Accompagner les jeunes dans leur autonomie ;

**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

- Mise en place et déploiement du réseau informations jeunesse
- Mise en place d'actions collectives entre les différents membres du réseau
- Promotion du réseau auprès des jeunes et de la Boussole des Jeunes auprès des jeunes et des acteurs de l'accès aux droits.

**PERIMETRE DE L'ACTION**



**Public(s) visé(s) :** **Public(s) visé(s) :** Jeunes habitants de la CC du Grand Figeac de 14 à 25 ans

**Périmètre géographique :** Grand Figeac

**PILOTE :** Référent thématique Jeunesse via l'Espace Jeunes Intercommunal de Figeac

## GOVERNANCE ET SUIVI :

PARTENAIRES IMPLIQUES :	
Acteurs :	Rôles :
Acteurs jeunesse du territoire de la CC du Grand Figeac	Participation au réseau jeunesse et à la réflexion collective et partagée autour de la promotion d'un Réseau Info Jeunes (transmission et relais d'info entre acteurs et auprès des jeunes) Orientation des jeunes vers le CRIJ
Partenaires institutionnels (SDJES, CAF, MSA...)	Appui à l'ingénierie et au financement des actions collectives et des actions de promotion de la Boussole des Jeunes

**MOYENS FINANCIERS A MOBILISER :** Actions de communication et actions collectives (montant à calibrer chaque année)

**ECHÉANCIER :** 2025 : déploiement et consolidation du réseau d'acteurs jeunesse (définition de sa forme et de ses modalités de fonctionnement.)  
2026 - 2028 : Promotion et développement du Réseau d'Information Jeunesse / Mise en place d'actions collectives et de la Boussole des jeunes

Critères :	Indicateurs :	Modalités de recueils	Effets attendus :
Structuration effective du réseau jeunesse	Acteurs activement impliqués dans le réseau Fonctionnement du réseau Effets positifs du partenariat renforcé	Bilan partagé une fois par an	1 temps de rencontre par an Bilan qualitatif positif du réseau
Augmentation des bénéficiaires	Nombre de jeunes différents du territoire bénéficiant d'une ou plusieurs actions Maillage territorial des bénéficiaires	Enquête annuelle auprès des structures + Une enquête en 2026 auprès des jeunes (identification des lieux et interlocuteurs de l'information jeunesse sur le territoire)	Progression de 10% / an des bénéficiaires des actions collectives Tous les secteurs du Grand Figeac touchés
Identification par les jeunes des dispositifs existants	Nombre de jeunes ayant connaissance du réseau Info Jeunes et de la Boussole	Enquête en 2028 auprès d'un échantillon de jeunes	(Objectif 50 % des jeunes informées d'ici 2028)

**Axe 4.1 : Favoriser l'interconnaissance des acteurs et évaluer les besoins de coordination des acteurs (co-construction, organisation d'évènements à l'échelle du territoire, etc...)**

## Animation d'un réseau de professionnels de la parentalité sur le Grand-Figeac

### ELEMENTS DE CONTEXTE :

L'accompagnement à la parentalité constitue un axe majeur de l'intervention de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Sur le territoire du Grand-Figeac, une quarantaine d'acteurs locaux et départementaux sont mobilisés pour proposer des actions de soutien à la parentalité. Ces actions visent principalement les familles, les parents et les futurs parents. En complément et en collaboration avec les réseaux Parents Aveyron et Parents Lot, un réseau à l'échelle de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) sera déployé.

### OBJECTIFS



- Renforcer la cohésion sociale : Promouvoir des actions qui favorisent l'inclusion et la solidarité entre les familles, en mettant en place des espaces de rencontre et d'échange.
- Améliorer l'accès aux services : Assurer une répartition équitable des services de soutien à la parentalité sur l'ensemble du territoire, en tenant compte des spécificités locales.
- Soutenir les parents : Proposer des ressources et des formations pour aider les parents dans leur rôle éducatif, en mettant l'accent sur les compétences parentales et la communication bienveillante.
- Développer des partenariats : Encourager la collaboration entre les différents acteurs locaux (associations, collectivités, professionnels) pour créer un réseau de soutien efficace et intégré.
- Innover et adapter : Développer des projets innovants et adaptés aux besoins des familles, en s'appuyant sur un diagnostic partagé et une démarche participative.

### DESCRIPTIF DE L'ACTION

- **Réunions régulières** : Organisation des réunions trimestrielles pour permettre aux professionnels de se rencontrer, d'échanger sur leurs pratiques et de partager leurs

expériences. Ces réunions peuvent inclure des présentations de projets, des discussions thématiques et des ateliers collaboratifs.

- **Groupes de travail thématiques** : Création des groupes de travail autour de thématiques spécifiques (par exemple, soutien aux familles monoparentales, accompagnement des adolescents, etc.) pour développer des projets communs et échanger des bonnes pratiques.
- **Réflexion sur la mise en place d'un forum ou d'une semaine de la parentalité** (référence Semaine Nationale de la Petite Enfance)
- **Mutualisation des actions et moyens** : dossier de subvention inter-structures auprès des partenaires
- **Actions de communication élargies** : pour informer largement le public et les parents

<p><b>PERIMETRE DE L'ACTION</b></p> 	<p><b>Public(s) visé(s)</b> : Structures parentalité et associatives du territoire</p> <p><b>Périmètre géographique</b> : Grand Figeac</p>
---	--

**PILOTE** : Référents thématiques CTG et conseillère technique parentalité Caf du Lot

**GOVERNANCE ET SUIVI :**

<b>PARTENAIRES IMPLIQUES :</b>	
<b>Acteurs :</b>	<b>Rôles :</b>
Structures parentalité du territoire et à rayonnement départemental	Participation au réseau parentalité, proposition et co-construction d'actions
Réseau Parents Aveyron / Parents Lot	Relais d'informations auprès des familles et partenaires, adaptation des outils échelle intercommunale
Partenaires institutionnels	Facilitation du co-financement et la mutualisation de moyens

**MOYENS FINANCIERS A MOBILISER** : A définir selon les projets

**ECHÉANCIER** : 2025 : mise en place du réseau Grand-Figeac.  
2026 - 2028 : Mise en place d'actions collectives, promotion des actions parentalité des parents

<b>MESURES D'IMPACT :</b>			
<i>Critères</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Modalités de recueils</i>	<i>Effets attendus</i>
<i>Indicateurs de participation</i>	<i>Nombre de réunions, ateliers ou événements organisés</i>	<i>Observation par la coordination</i>	<i>Meilleure répartition territoriale des propositions. Développement d'une vision stratégique partagée</i>
<i>Indicateurs de résultats - approche qualitative</i>	<i>Amélioration des pratiques professionnelles</i>	<i>Enquête annuelle auprès des acteurs</i>	<i>Mesurer les changements dans les pratiques</i>

	<i>Impact sur les enfants</i>	<i>Enquête flash auprès des enfants et parents une fois par an</i>	<i>professionnelles des acteurs suite aux actions d'interconnaissance (par exemple, adoption de nouvelles méthodes pédagogiques)</i>  <i>Evaluer les effets des actions sur le bien-être et le développement des enfants</i>
<i>Indicateurs de pérennité</i>	<i>Nombre d'actions collectives, nombre d'actions reconduites</i>	<i>Enquête annuelle auprès des acteurs</i>	<i>Augmentation du nombre de collaborations entre structures sur le territoire</i> <i>Accompagnements financiers des institutions pour favoriser la pérennité des projets</i>

# 4. ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE



**Axe 4.1 : Favoriser l'interconnaissance des acteurs et évaluer les besoins de coordination des acteurs (co-construction, organisation d'évènements à l'échelle du territoire, etc...)**

**Formation de prévention autour des violences conjugales et intrafamiliales à destination des professionnelles de la petite enfance, enfance, jeunesse, animation de la vie sociale**

**ELEMENTS DE CONTEXTE :**

Les violences conjugales et intrafamiliales restent un fléau en France.

Le département du Lot a mis en place une plateforme d'informations et de ressources autour des questions des violences conjugales et intrafamiliales ainsi qu'une aide financière d'urgence.

Depuis le 1er décembre 2023, la CAF propose une aide d'urgence pour les victimes de violences conjugales. Sur le terrain, de nombreux acteurs sont mobilisés (assistantes sociales, assistantes sociales en gendarmerie, Pause aux Filas, Affirmée, ASL...).

Les structures petite enfance, enfance, jeunesse, animation de la vie sociale sont au quotidien aux côtés des habitants, des familles et leurs enfants.

**OBJECTIFS**



- Faire connaître les dispositifs existants
- Accroître la sensibilisation des professionnels aux différentes formes de violences conjugales et intrafamiliales, ainsi qu'à leurs impacts sur les enfants et les jeunes
- Former les professionnels à repérer les signes de violences et à intervenir de manière appropriée et sécurisée pour protéger les victimes et orienter vers les structures du territoire
- Encourager la collaboration entre différents acteurs (éducateurs, travailleurs sociaux, psychologues, etc.) pour une prise en charge globale et coordonnée des situations de violence

**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

- Formation de prévention à destination des professionnels petite enfance, enfance, jeunesse : Organisation de plusieurs sessions de formations, informations coconstruites avec les acteurs du territoire

**PERIMETRE DE L'ACTION**

**Public(s) visé(s) :** Structures petite enfance, enfance, jeunesse, animation de la vie sociale

**Périmètre géographique :** Grand Figeac

**PILOTE :** Copilotage Grand-Figeac et CAF

**GOVERNANCE ET SUIVI :**

<b>PARTENAIRES IMPLIQUES :</b>	
<b>Acteurs :</b>	<b>Rôles :</b>
Chargé de coopération CTG	Animer la dynamique et proposer un calendrier de rencontres, organiser les formations, et construire un outil de communication à destination des professionnels du territoire
CAF / Pause aux Filaos / Affirmée	Proposer des modules de formations
Acteurs petite enfance, enfance, jeunesse, animation de la vie sociale	Professionnels des structures : bénéficiaires des sessions de formations

**MOYENS FINANCIERS A MOBILISER :** Co-financements des modules de formations à étudier suite à la proposition en 2025 et ou 2026 d'un nouveau parcours formation sur ce sujet, en cours de construction, par la CFA du Lot et Pause aux Filaos

**ECHÉANCIER :**  
 Mise en place des sessions d'information en septembre 2025. Distribution des outils de communication au même moment.  
 2026 : Déploiement d'un programme de formations, en cours de construction, par la CFA du Lot et Pause aux Filaos

<b>MESURES D'IMPACT :</b>			
<b>Critères :</b>	<b>Indicateurs :</b>	<b>Modalités de recueils :</b>	<b>Effets attendus :</b>
<b>Sensibilisation des structures</b>	Nombre de professionnels ayant participé à des actions de sensibilisation	Via l'instance de pilotage	Détection de situation  Augmentation d'un niveau d'information des professionnels autour des dispositifs existants
<b>Indicateurs de performance</b>	Développement d'indicateurs spécifiques pour mesurer les changements à moyen et long terme, tels que le nombre de cas de violences détectés et signalés, le nombre de victimes soutenues, et les améliorations dans la collaboration interprofessionnelle	Enquête auprès des acteurs + enquêtes auprès des partenaires institutionnels	Détection de situation et signalement, orientation

**Axe 2 : Répondre aux besoins spécifiques des familles (parents d'enfants porteurs de handicap, familles monoparentales, parents d'ados...)**

### Construction et développement d'actions à destination des parents d'adolescents

**ELEMENTS DE CONTEXTE :**

A l'échelle du Grand-Figeac, de nombreuses structures proposent des actions d'accompagnement à la parentalité, essentiellement à destination des parents de jeunes enfants et d'enfants. Les actions à destination des parents d'adolescents se font plus rares, pourtant c'est une période parfois compliquée à gérer : autonomisation, développement émotionnel, influence des pairs, gestion des conflits...

Par ailleurs, les familles monoparentales avec des adolescents représentent la majorité des familles monoparentales de l'EPCI

**OBJECTIFS**



- **Développer de nouvelles actions à destination des parents d'adolescents**
- **Renforcer l'outillage des parents** pour mieux comprendre et gérer les comportements de leurs adolescents
- **Prévenir des risques** : Les programmes de soutien à la parentalité peuvent aider à prévenir divers problèmes tels que le décrochage scolaire, les comportements à risque et les troubles de santé mentale. Ils offrent également un soutien pour faire face aux défis spécifiques de l'adolescence, comme l'utilisation des réseaux sociaux et la pression des pairs
- **Proposer des espaces d'expressions pour les parents**

**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

- **Mise en place d'un groupe de travail pour développer une offre spécifique**
- Mise en place de **Café-Parents "Mieux communiquer en famille"** par des acteurs de l'AVS - espace d'échanges entre parents, dédramatiser, maintenir la communication
- Café parents-ados – espace d'expression partagé
- Mise en place d'un « café psy » en lien avec l'Institut Camille Miret et le Contral Local de Santé dans le cadre des actions de prévention en Santé mentale

**PERIMETRE DE L'ACTION**

**Public(s) visé(s) :** Parents d'adolescents et adolescents, focus sur les familles en fragilité (monoparentale)

**Périmètre géographique :** Grand-Figeac



**PILOTE** Référents thématiques CTG, CAF, EVS, CS et CLS

**GOUVERNANCE ET SUIVI :**

<b>PARTENAIRES IMPLIQUES :</b>	
<b>Acteurs :</b>	<b>Rôles :</b>
Acteurs de l'animation de la vie sociale, jeunesse CTG, CLS	Proposition et mutualisation d'actions Coordination actions
Département	Orientation des parents accompagnés par les services vers des actions collectives
CAF / MSA	Appui financier

**MOYENS FINANCIERS A MOBILISER :** Financements CAF, MSA, ARS pour le développement de ce type d'actions

**ECHEANCIER :**  
Mise en place des groupes de travail septembre 2025  
Premières actions à partir de 2026

<b>Critères :</b>	<b>Indicateurs :</b>	<b>Modalités de recueils :</b>	<b>Effets attendus :</b>
<i>Evolution de l'offre à destination des parents d'adolescents et maillage territorial</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Recueil des informations auprès des structures et de la CAF</i>	<i>Développement d'une offre à destination d'un public spécifique</i>
<i>Indicateurs de collaboration</i>	<i>Nombre de collaborations, associations, établissements scolaires</i>		<i>Développement sur l'ensemble du territoire du Grand Figeac</i>
<i>Indicateurs de pérennité</i>	<i>Nombre d'actions reconduites</i>		<i>Evolution positive de la dimension partenariale</i>
<i>Satisfaction des parents</i>	<i>Nombre de parents participants/ Taux de satisfaction des parents</i>	<i>Enquête / Observation</i>	<i>Continuité et durabilité des actions mises en place au-delà des projets initiaux</i>
			<i>Impact sur les fonctions parentales</i>

**Axe 4. 2 : Répondre aux besoins spécifiques des familles (parents d'enfants porteurs de handicap, familles monoparentales, parents d'ados...)**

**Développement de l'offre de répit parental sur le territoire**

**ELEMENTS DE CONTEXTE :**

Le répit parental est un service destiné à offrir aux parents une pause temporaire dans leurs responsabilités parentales. Cela peut inclure des services d'hébergement temporaire pour les enfants, des activités éducatives, ou même des séjours de vacances. L'objectif est de permettre aux parents de se reposer, de se ressourcer, et de maintenir un équilibre de vie sain. Ces services sont particulièrement utiles pour les parents d'enfants handicapés ou ayant des besoins spéciaux, car ils peuvent bénéficier d'un soutien spécialisé et adapté. Le répit parental aide également à prévenir l'épuisement parental et à renforcer les liens familiaux en offrant des moments de détente et de nouvelles expériences pour les enfants.

A l'échelle du Grand-Figeac, le Comité de sport adapté du Lot (CDSA46) propose des journées / séjours de répit parental autour du sport pour les familles avec des enfants en situation de handicap (reconnaissance MDPH). Dans le Département de l'Aveyron, le dispositif Bulle d'Air, est un service de répit à domicile destiné aux aidants. Il permet aux proches aidants de prendre du temps pour eux-mêmes tout en s'assurant que la personne aidée reste dans un environnement familial et sécurisé.

**OBJECTIFS**



- Développer une offre de répit sur le territoire du Grand-Figeac pour prévenir l'épuisement parental pour :
- Soutenir les parents dans leurs fonctions parentales (handicap, adolescence, familles monoparentales, précaires, violences intrafamiliales)
- Renforcer les liens familiaux : les moments de détente et les nouvelles expériences permettent de renforcer les relations entre les membres de la famille
- Veiller au maillage territorial des actions

**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

- **Mise en place d'un groupe de travail pour développer une offre spécifique** au sein du réseau parentalité
- **Accompagnement dans la mise en visibilité des actions existantes** (ex. CDSA 46). Informations aux familles en période de rentrée scolaire
- **Construire une expérimentation pour la mise en place d'actions venant lutter contre l'isolement des familles monoparentales ou parents d'enfants en situation de handicap, et/ou parents d'adolescents et soulager certains parents épuisés ou qui ont besoin de temps pour eux** (ex issue de la concertation : mise en place d'un groupe de relayeurs/ relayeuses pour soulager les parents, faciliter l'organisation de journée de répit, séjour de répit)
- **Faciliter la mise en place d'actions à destination des parents** (ex : Ateliers créatifs et artistiques / Activités sportives / Sorties éducatives / Ateliers parents-enfants / Groupes de soutien et d'échanges

<p><b>PERIMETRE DE L'ACTION</b></p> 	<p><b>Public(s) visé(s) :</b> Parents du territoire</p> <p><b>Périmètre géographique :</b> Grand-Figeac</p>
---	---

**PILOTE :** Copilotage par le groupe de travail parentalité du Grand Figeac

**GOVERNANCE ET SUIVI :**

<b>PARTENAIRES IMPLIQUES :</b>	
<b>Acteurs :</b>	<b>Rôles :</b>
Acteurs de l'animation de la vie sociale, jeunesse,	Proposition et mutualisation d'actions
Comité de sport adapté du Lot	Mise en place d'actions d'accompagnement
PRH du Lot (Pôle Ressources Handicap)	Facilite et accompagne l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les structures de loisirs
Département, CAF, MSA	Orientation des parents accompagnés par les services vers les actions

**MOYENS FINANCIERS A MOBILISER :** Financements CAF et MSA pour le développement de ce type d'actions

**ECHEANCIER :**

2025 : Réflexion partagée, identification des besoins et des points d'appui / ressources

2026-2028 : Mise en œuvre d'actions

**MESURES D'IMPACT :**

<b>Critères :</b>	<b>Indicateurs :</b>	<b>Modalités de recueils :</b>	<b>Effets attendus :</b>
Evolution de l'offre à destination des parents d'adolescents et maillage territorial	Nombre de journées ou de séjours de répit organisés sur le territoire	Recueil des informations auprès des structures	Développement d'une offre à destination d'un public spécifique
	Nombre de familles bénéficiant de ces dispositifs		Développement sur l'ensemble du territoire du Grand Figeac
Indicateurs de collaboration	Nombre de collaborations, associations, établissements scolaires		Evolution positive de la dimension partenariale
			Nombre de partenariats mis en place

## 4. ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE

Indicateurs de pérennité	Nombre d'actions reconduites		<p>Continuité et la durabilité des actions mises en place au-delà des projets initiaux</p> <p>Institutionnalisation des pratiques : observer si les pratiques de coopération et d'interconnaissance sont intégrées de manière durable dans les politiques et les procédures des structures impliquées.</p>
Satisfaction des parents	<p>Nombre de parents participants</p> <p>Taux de satisfaction des parents</p> <p>Implication des parents</p>	Enquête / Observation	Impact sur les fonctions parentales

**Axe 2 : Répondre aux besoins spécifiques des familles (parents d'enfants porteurs de handicap, familles monoparentales, parents d'ados...)**

**Accompagnement au développement d'actions visant à encourager l'accueil et l'inclusion des enfants en situation de handicap au sein des structures collectives**

**ELEMENTS DE CONTEXTE :**

L'inclusion des enfants en situation de handicap au sein des EAJE et des accueils collectifs de mineurs type ALSH est un enjeu fort au niveau national. La CAF a mis en place, depuis le 1er janvier 2019, le bonus inclusion handicap. Ce bonus vise à compenser les coûts supplémentaires liés à l'accueil des enfants en situation de handicap, tels que le temps de concertation, la formation du personnel, et les aménagements nécessaires. En 2019, environ 27,71 % des EAJE au niveau national ont bénéficié de ce bonus.

Depuis le 1er janvier 2024, une nouvelle aide financière appelée "complément inclusif" a été mise en place pour soutenir ces structures. Cette aide est destinée à améliorer l'accès des enfants porteurs de handicap aux activités de loisirs et à assurer la qualité de leur accueil. Le complément inclusif est de 4,50 € par heure et par enfant, et s'ajoute à la prestation de service ALSH.

**OBJECTIFS**



- Accompagner l'accueil des enfants au sein des accueils collectifs
- Favoriser la mise en place de référent handicap au sein des accueils collectifs

**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

- Faciliter l'intervention du PRH sur le territoire et la connaissance de ses actions auprès des accueils collectifs
- Proposer des sessions de formations collectives pour faciliter la désignation de référent handicap au sein des structures
- Faciliter l'accueil occasionnel d'enfants en situation de handicap au sein des EAJE/ ALSH pour faciliter le répit parental

**PERIMETRE DE L'ACTION**



**Public(s) visé(s) :** Familles avec enfants en situation de handicap

**Périmètre géographique :** Grand-Figeac

**PILOTE :** Chargé de coopération et copilotage avec le PRH

## GOVERNANCE ET SUIVI :

PARTENAIRES IMPLIQUES :	
Acteurs :	Rôles :
Acteurs de l'animation de la vie sociale, EAJE, gestionnaires ALSH	Accueil des enfants. Mise en place de référents thématiques
Département, CAF, MSA	Orientation des parents accompagnés par les services vers les actions

**MOYENS FINANCIERS A MOBILISER :** Financements CAF et MSA pour le développement de ce type d'actions

**ECHEANCIER :**  
 2025 : Réflexion partagée, identification des besoins et construction des contenus des formations  
 2026-2028 : Mise en place d'un programme de formations

MESURES D'IMPACT :			
Critères :	Indicateurs :	Modalités de recueils :	Effets attendus :
<b>Evolution du nombre d'enfants en situation de handicap accueillis sur le territoire</b>	Pourcentage d'évolution  Nombre de bénéficiaires  Nombre de structures et de familles accompagnées par le PRH		Inclusion d'un public spécifique dans l'offre généraliste  Développement sur l'ensemble du territoire du Grand-Figeac
<b>Structures avec référents thématiques</b>	Nombre de structures disposant d'un référent thématique  Nombre de professionnels ayant suivi une formation	Recueil des informations auprès des structures + CAF Enquête / Observation	Amélioration de la qualité d'accueil des enfants en situation de handicap  Un territoire inclusif
<b>Satisfaction des parents</b>	Nombre de familles concernées  Taux de satisfaction des parents  Implication des parents		Impact sur les fonctions parentales

## Coordination des acteurs de l'accès aux droits

### ELEMENTS DE CONTEXTE :

Le territoire du Grand-Figeac est maillé par plusieurs Espaces France Services, la présence de services publics sur le pôle de centralité de Figeac et un point info justice.

Les acteurs mobilisés autour de l'accès aux droits de la Communauté de Communes du Grand Figeac se caractérisent par leur diversité (collectivités, associations) et leur dispersion sur le territoire. Leurs modes de fonctionnement variés et un déficit d'interconnaissance entre eux peut complexifier la coordination et la complémentarité de leurs actions.

### OBJECTIFS



- Renforcer les liens et la coopération entre les acteurs afin d'améliorer l'accompagnement des habitants
- Répondre aux besoins locaux de manière cohérente et adaptée.
- Partager des données sur des dispositifs

### DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Rencontres semestrielles de type « Petits Dej' Partenaires ». Ils encouragent des rencontres et des discussions/échanges moins formels pour encourager l'interconnaissance et le développement des liens entre les professionnels relevant de divers organismes/gestionnaires (collectivités, institutions, associations).
- Ces Petits Dej' Partenaires sont itinérants et lors de chaque réunion un ou deux projets pourraient être mis en exergues et/ou une thématique sera traitée.
- Recherche de l'évaluation du non-recours aux droits sur le territoire du Grand Figeac

### PERIMETRE DE L'ACTION



**Public(s) visé(s) :** Ensemble des acteurs de l'accès aux droits

**Périmètre géographique :** Grand-Figeac

**PILOTE :** Chargé de coopération CTG

### GOUVERNANCE ET SUIVI :

#### PARTENAIRES IMPLIQUES :

Acteurs :	Rôles :
Tous les acteurs qui interviennent dans l'accès aux droits (CIAS, Caf, MSA, Point justice, Maison France Services, Centre Sociaux, etc.)	Participation aux temps proposés

	Accueil des réunions au sein de leurs équipements
Services du Grand Figeac (Habitat / France Services	Porte des dispositifs, le TAD

**MOYENS FINANCIERS A MOBILISER : Néant**

**ECHEANCIER :**

2025 : Identification des acteurs à convier, lancement des rencontres. Définition des besoins, objectifs précis et temporalité par le groupe ainsi constitué. + lancement du travail sur d'objectivation du non-recours et des besoins

2026 – 2028 : Poursuite de l'action tout au long de la CTG

**MESURES D'IMPACT :**

<b>Critères :</b>	<b>Indicateurs :</b>	<b>Modalités de recueils</b>	<b>Effets attendus :</b>
Mobilisation des acteurs au sein du réseau	Nombre d'acteurs impliqués dans les réunions Nombre de rencontres	Observation	Tous les acteurs de l'accès aux droits
Externalités positives induites par ou autour de ces réunions	Niveau d'implication des acteurs, degré de satisfaction, effets relevés par les acteurs (changements positifs liés au partenariat)	Enquête renseignée par les acteurs une fois par an	Retours positifs, meilleure interconnaissance et amélioration de l'orientation des usagers
Indicateur de pérennité	Nombre d'actions reconduites	Enquête intermédiaire et finale en 2026 et 2028	Continuité et la durabilité des actions mises en place au-delà des projets initiaux. Institutionnalisation des pratiques : Coopération et d'interconnaissance sont intégrées de manière durable dans les politiques et les procédures des structures impliquées.

**Axe 6.1 : Favoriser et permettre la cohésion et la médiation sociale sur le territoire**

**Soutien aux actions favorisant la cohésion sociale entre nouveaux arrivants et déjà habitants**

**ELEMENTS DE CONTEXTE :**

Historiquement, le territoire du Grand-Figeac a toujours été un territoire d'accueil de nouvelles populations. Compte tenu de nombreux paramètres, ce territoire est particulièrement attractif aujourd'hui et nombreux sont les élus locaux et acteurs associatifs qui soulignent les impacts de l'arrivée de nouvelles populations : renfort des dynamiques associatives, rajeunissement de la population pour les aspects positifs par exemple, ou émergence de conflits d'usages, pour exemples de contraintes.

**OBJECTIFS**



- Contribuer à renforcer l'accueil des nouveaux arrivants
- Réaliser un état des lieux des pratiques existantes
- Réduire les situations d'incompréhensions et de conflits en devenir

**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

- Réaliser un état des lieux rapide des projets et pratiques existantes parmi les acteurs associatifs visant à se faire rencontrer ces publics. Permettre l'essaimage de projets auprès des acteurs locaux
- Accompagner le développement de projets et d'évènements portés collectivement par des habitants dès lors qu'ils favorisent la rencontre et l'interaction entre les publics visés (Jardins partagés, ateliers d'échanges culinaires...)
- Constituer, avec les structures d'animation de la vie sociale et leurs publics, un "Dictionnaire amoureux du Grand-Figeac – Guide à l'usage des habitants du territoire" qui recueille les regards portés par les nouveaux arrivants comme les déjà habitants sur leur territoire par la mise en place d'ateliers d'écriture notamment.

**PERIMETRE DE L'ACTION**



**Public(s) visé(s) :** Tout public

**Périmètre géographique :** Grand-Figeac

**PILOTE :** Référent thématique AVS et structures d'animation de la vie sociale

**GOVERNANCE ET SUIVI :**

<b>PARTENAIRES IMPLIQUES :</b>	
<b>Acteurs :</b>	<b>Rôles :</b>
Structures d'animation de la vie sociale	Développement d'actions ciblées
Chargé de coopération CTG/ EVS	Aide à la coordination du groupe
Grand Figeac	Accompagnement de la dynamique partenariale et appui à des portage de projets partagés

**MOYENS FINANCIERS A MOBILISER :** Projets portés par les EVS

**ECHEANCIER :**

**2025 :** Etat des lieux des pratiques existantes, mise en valeur et partage auprès des acteurs concernés

**2026 – 2028 :** Appui au développement de projets tel que réalisation d'un "Dictionnaire amoureux" (sous réserve)

<b>MESURES D'IMPACT :</b>			
<b>Critères :</b>	<b>Indicateurs :</b>	<b>Modalités de recueils</b>	<b>Effets attendus :</b>
Territoire d'accueil	Nombre de projets favorisant un accueil des nouveaux arrivants	Collecte structures animation de la vie sociale et collectivités	Facilitation de l'implantation des nouveaux arrivants
Médiation sociale	Situations conflictuelles émergentes  Construction partagée d'un "dictionnaire amoureux"	Enquête auprès des élus locaux  Nombre de participants et volume de diffusion	Diminution des conflits d'usages du territoire
Coopération	Développement et renforcement de projets favorisant la mixité des publics ciblés	Veille sur les projets émergents	Facilitation de l'implantation et de l'engagement citoyen sur le territoire

**Axe 1 : Favoriser et permettre la cohésion et la médiation sociale sur le territoire**

**Accompagnement au déploiement et à la mise en visibilité des actions auprès des personnes isolées**

**ELEMENTS DE CONTEXTE :**

« L'isolement social est la situation dans laquelle se trouve la personne qui, du fait de relations durablement insuffisantes dans leur nombre ou leur qualité, est en situation de souffrance et de danger. Les relations d'une qualité insuffisante sont celles qui produisent un déni de reconnaissance, un déficit de sécurité et une participation empêchée. Le risque de cette situation tient au fait que l'isolement prive de certaines ressources impératives pour se constituer en tant que personne et accéder aux soins élémentaires et à la vie sociale. » Définition du CESE

En 2024, 2 millions de personnes âgées souffrent en France de la solitude subie, selon les Petits Frères des Pauvres.

Le dispositif MONA LISA (Mobilisation nationale contre l'isolement des âgés) vise à lutter contre l'isolement social des personnes âgées en mobilisant citoyens, associations et collectivités locales. Dans le département du Lot, l'association Ségala Limargue coordonne les différents groupes. Sur le territoire du Grand-Figeac, plusieurs groupes sont constitués et de nouveaux groupes sont en cours de constitution. Le CIAS vient également d'adhérer à la Charte nationale.

Au regard des besoins localement repérés, du développement du nombre de groupes, il semble opportun d'accompagner la mise en visibilité et le déploiement de ce dispositif.

**OBJECTIFS**



- Renforcer les initiatives locales et les réseaux d'entraide ;
- Soutenir le développement du dispositif Mona-Lisa.

**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

- Actions de communication autour des différents groupes existants et le fonctionnement
- Valorisation de l'engagement associatif.

**PERIMETRE DE L'ACTION**



**Public(s) visé(s) :** Personnes âgées en situation d'isolement

**Périmètre géographique :** Grand-Figeac

**PILOTE :** Association Ségala Limargue et référent thématique AVS

## GOUVERNANCE ET SUIVI :

PARTENAIRES IMPLIQUES :	
Acteurs :	Rôles :
Centre Social Ségala Limargue	Portage du dispositif au niveau départemental, anime le réseau de bénévoles et les formations
CIAS du Grand Figeac	Déploiement du dispositif MONA LISA

**MOYENS FINANCIERS A MOBILISER :** A définir selon les projets

**ECHEANCIER :**  
**2026 – 2028 :** Actions de communication et facilitation de la mise en place des rencontres départementales sur le territoire de l'EPCI

MESURES D'IMPACT :			
Critères :	Indicateurs :	Modalités de recueils	Effets attendus :
Groupes formés	Nombre de personnes formées sur le territoire. Nombre de groupe et de bénévoles actifs Nombre de nouveaux groupes constitués	Echange annuel avec ASL pour faire un état des lieux	Facilitation de l'implantation des nouveaux arrivants
Personnes isolées touchées	Nombre de personnes visitées, récurrence du dispositif		Amélioration de la vie sociale des habitants
Maillage territorial	Situation et territoire de rayonnement des groupes de bénévoles		Toucher un maximum de communes

**Axe 1 : Favoriser et permettre la cohésion et la médiation sociale sur le territoire**

**Renforcement, développement et mise en visibilité des actions visant à favoriser la mobilité solidaire**

**ELEMENTS DE CONTEXTE :**

Dans les territoires ruraux, les difficultés de mobilité peuvent engendrer une fracture sociale, être un frein à l'accès aux services essentiels. Les pouvoirs publics déploient différents types de dispositifs pour favoriser la mobilité sur le territoire (Transport à la demande, TIL). Pour compléter l'offre des acteurs associatifs se mobilisent tel que Figeacteurs, Figeac Eco Mobilité (location de vélo électrique, voiturette électrique sans permis...), l'EVS Office Social et Culturel de Capdenac et son dispositif AMI (Aide à la Mobilité Intérieure) ou encore parmi différents exemples l'Association Segala Limargue et son organisation de transports collectifs afin de participer à des consultations médicales à Cahors.

**OBJECTIFS**



- Mettre en visibilité les dispositifs existants sur le territoire
- Renforcer les initiatives locales et les réseaux d'entraide ;
- Favoriser le développement de nouvelles initiatives complémentaires à l'offre existante et la duplication de dispositifs qui fonctionnent

**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

- Mise en visibilité des dispositifs existants : relais d'information
- Organisation d'actions d'interconnaissance entre acteurs et porteurs de projets afin de faciliter la complémentarité de l'offre sur le territoire
- Réalisation d'une cartographie des initiatives solidaires sur le territoire et en mesurer l'impact

**PERIMETRE DE L'ACTION**



**Public(s) visé(s) :** Habitants  
**Périmètre géographique :** Grand-Figeac

**PILOTE :** Référent thématique AVS

**GOVERNANCE ET SUIVI :**

<b>PARTENAIRES IMPLIQUES :</b>	
<b>Acteurs :</b>	<b>Rôles :</b>
Associations, collectivités	Portage de projets,
Service cadre de vie du Grand Figeac	Echange et collaboration interservices sur les enjeux de mobilité

**MOYENS FINANCIERS A MOBILISER :** A définir selon les projets

**ECHEANCIER :**

**2025 :** Réalisation d'un état des lieux et cartographie des dispositifs à l'échelle du Grand Figeac.

**2026 – 2028 :** Actions d'interconnaissance, veille sur le AAP « mobilité solidaire »

**MESURES D'IMPACT :**

<b>Critères :</b>	<b>Indicateurs :</b>	<b>Modalités de recueils</b>	<b>Effets attendus :</b>
Initiatives sur le territoire	Nombre d'initiatives sur le territoire et maillage territorial.	Actions d'interconnaissance + enquête en 2025 et 2028	Amélioration de la vie sociale des habitants
Publics touchés	Nombre de personnes touchés et typologie des publics		
Nouvelles initiatives	Nombre de nouvelles initiatives, rayonnement territorial des initiatives existantes, évolution u nombre de personnes touchées		Toucher un maximum de communes

**Axe 2 : Organiser un réseau des centres sociaux et espaces de vie sociale et partenaires de projets pour permettre une mise en avant des structures, partager les innovations sociales**

**Emergence d'un réseau des centres sociaux et espaces de vie sociale pour un accompagnement coordonné des familles**

**ELEMENTS DE CONTEXTE :**

Suite au bilan porté dans le cadre du renouvellement de la CTG du Grand-Figeac, les acteurs locaux et sociaux ont fait le constat qu'ils accompagnent parfois les mêmes familles, les mêmes usagers sans aucun espace de concertation et d'échanges.

**OBJECTIFS**



- Améliorer la cohérence des situations d'accompagnement
- Favoriser les interconnexions et le travail en coopération des acteurs locaux
- Renforcer l'accès aux droits

**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

- Création de temps de concertation et/ou des outils de travail concrets afin de permettre une meilleure prise en compte des problématiques rencontrées par une diversité de typologies d'usagers accompagnés par les structures d'animation de la vie sociale ou les acteurs sociaux locaux.  
L'enjeu sera donc de créer des passerelles entre les différents services et de faire connaître les différents dispositifs d'accompagnement thématiques ou non, d'éviter les doublons, d'améliorer l'accès aux droits, d'échanger des informations et renforcer une approche globale. (Une attention particulière sera portée sur le respect des règles de confidentialité et du RGPD.)

**PERIMETRE DE L'ACTION**



**Public(s) visé(s) :** Publics rencontrant une ou plusieurs difficultés

(famille monoparentale, handicap, précarité...)

**Périmètre géographique :** Secteurs du Grand-Figeac

**PILOTE :** Structures d'animation de la vie sociale

**GOVERNANCE ET SUIVI :**

**PARTENAIRES IMPLIQUES :**

**Acteurs :** \_\_\_\_\_ **Rôles :** \_\_\_\_\_



Structures d'animation de la vie sociale (Service parentalité ou sociaux en particulier)	Organisation formelle des espaces de rencontres
Grand Figeac	Appui à la création d'outils et d'échanges
Acteurs sociaux et Accès au droit (Associations de solidarité, CCAS, mission locale...)	Participation active à la démarche

**MOYENS FINANCIERS A MOBILISER :** A définir selon les projets

**ECHEANCIER :**  
**2026 ;** lancement des premières rencontres de concertation et définition des outils de suivi et de communication appropriés. Etablissement de règles de confidentialité.

<b>MESURES D'IMPACT :</b>			
<b>Critères :</b>	<b>Indicateurs :</b>	<b>Modalités de recueils</b>	<b>Effets attendus :</b>
Interconnaissance	Nombre de réunions et de participants Hausse du niveau d'information Diversité des acteurs impliqués	Echange annuel lors d'un temps de travail spécifique	Développement de coopération étroite entre structures et équipes municipales
Accompagnement	Nombre de familles accompagnés globalement  Développement d'une approche globale.		Activation des dispositifs, amélioration de l'accompagnement globale

**Axe 6.3 : Anticiper les fragilités pour le futur de la vie associative**

**Réflexion partenariale sur le modèle socio-économique des structures de l'AVS**

**ELEMENTS DE CONTEXTE :**

Les structures associatives de l'animation de la vie sociale (AVS) jouent un rôle essentiel dans le renforcement du lien social mais elles évoluent dans un contexte fragile. Elles font face, pour certaines, à des fragilités financières importantes, entre la recherche constante de fonds, la mise en concurrence des appels à projets et l'incertitude quant à la pérennité des subventions.

Par ailleurs, maintenir un engagement bénévole durable reste un défi majeur. La disponibilité fluctuante des bénévoles et la difficulté à fidéliser ces derniers compliquent la continuité des actions, rendant nécessaire une adaptation constante des modes de fonctionnement.

**OBJECTIFS**



- Porter une réflexion partagée autour des fragilités de la vie associative
- Transmettre les informations pertinentes aux structures sur les financements, appels à projets mobilisables

**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

- Entamer une réflexion sur la mise en place d'un mécanisme de concertation en cas de de fragilité importante d'une structure pour une réponse commune.
- Veille et informations des acteurs de l'AVS sur les demandes de subventions et appels à projets – communication aux acteurs de l'AVS via une newsletter bimestrielle (voir volet communication)
- Organisation de temps d'informations sur les financements (en particulier européen) –

**PERIMETRE DE L'ACTION**



**Public(s) visé(s) :** Structures associatives  
**Périmètre géographique :** Grand-Figeac

**PILOTE :** Chargé de coopération CTG, CAF et MSA

**GOVERNANCE ET SUIVI :**

PARTENAIRES IMPLIQUES :	
Acteurs :	Rôles :
Partenaires institutionnels CAF/MSA	Réflexion partagée sur les modèles de financements. Emission de propositions
Ensemble des acteurs de l'AVS	Apport de situation et/ou de sujets sur lesquels un échange collectif est opportun

**MOYENS FINANCIERS A MOBILISER :** A définir avec les partenaires

**ECHEANCIER :**  
 Septembre 2025 à avril 2026, : Lancement  
 Tout au long de la CTG

MESURES D'IMPACT :			
Critères :	Indicateurs :	Modalités de recueils	Effets attendus :
Adaptation des financements	A définir par le groupe de travail spécifique	A définir par le groupe de travail spécifique	Meilleure lisibilité des financements pour les structures du territoire et capacité à anticiper l'avenir
Veille AAP	Nombre d'AAP transmis aux structures. Evolution et diversification des financements	Analyse des bilans financiers des structures	Diversification et consolidation du modèle économique

**Axe 3 : Anticiper les fragilités pour le futur de la vie associative****Promotion du Guid'Asso et accompagnement de l'engagement associatif****ELEMENTS DE CONTEXTE :**

Le **réseau** Guid'Asso est co-animé par la Direction départementale de la vie associative (SDJES / DSDEN) et est développé dans le cadre de l'Université Rurale Quercy Rouergue (URQR). C'est un dispositif de structuration et de mise en réseau des acteurs de l'accompagnement des associations. Il est composé de structures privées ou publiques d'appui à la vie associative (en 2025, trois implantées dans le Grand-Figeac et trois autres pouvant y intervenir), autour de 4 missions complémentaires (Orientation, Information, Accompagnement Généraliste, Accompagnement Spécialiste)

De la structuration d'une association, à sa gestion comptable, en passant par l'emploi, les relations partenariales ou le bénévolat, Guid'Asso est un réseau en plein développement sur le territoire, et au service de la richesse de la vie associative des territoires

**OBJECTIFS**

- Promouvoir le Guid'Asso auprès des structures associatives sur le territoire ;
- Renforcer l'information, l'orientation et l'accompagnement des bénévoles et les associations ;
- Inciter et accompagner les dynamiques d'engagement bénévole et de gouvernance associative

**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

- Communication autour du Guid'Asso et ses relais sur le territoire
- Faciliter le déploiement d'actions de formations du Guid'Asso sur le territoire du Grand-Figeac
- Participer au comité de Territoire du Guid'Asso
- Intégration d'un lien vers Guid'Asso et un agenda des formations au sein de la newsletter bimestrielle CTG Grand-Figeac
- Mise en place d'un stand Guid'Asso lors des principaux forums des associations du territoire

<p><b>PERIMETRE DE L'ACTION</b></p> 	<p><b>Public(s) visé(s) :</b> Structures associatives</p> <p><b>Périmètre géographique :</b> Grand-Figeac</p>
---	---

**PILOTE :** URQR, co-animateur du Guid'Asso Lot + référent thématique AVS

**GOVERNANCE ET SUIVI :**

<b>PARTENAIRES IMPLIQUES :</b>	
<b>Acteurs :</b>	<b>Rôles :</b>
Acteurs associatifs	S'informent et participent aux actions de formations
Référents thématiques CTG	En fonction des problématiques des associations orientent vers Guid'Asso
Structures membre du réseau	Apportent de l'appui aux structures associatives du territoire

**MOYENS FINANCIERS A MOBILISER :** Néant

**ECHÉANCIER :**

**2025 :** Intégration du comité de Territoire + communication autour du dispositif (newsletter) + stand sur les principaux forums des associations

**2026 – 2028 :** Amplification du nombre d'accompagnements proposés sur le territoire

<b>MESURES D'IMPACT :</b>			
<b>Critères :</b>	<b>Indicateurs :</b>	<b>Modalités de recueils</b>	<b>Effets attendus :</b>
Accompagnement	<p>Nombre de structures du territoire ayant bénéficié d'un appui (information, accompagnement)</p> <p>Nombre de structures ayant bénéficié d'une formation collective</p>	<p>Enquête auprès des structures co-animatrices de Guid'Asso</p> <p>Réalisation d'une cartographie</p>	Un écosystème associatif mieux structuré et plus efficace, plus à l'aise avec les démarches administratives et sa gouvernance
Couverture territoriale	Répartition territoriale des structures ayant bénéficié d'un accompagnement	Bilan annuel de Guid'Asso	Identification par les associations du territoire des différents acteurs de l'accompagnement Guid'Asso de proximité

**Axe 3 : Anticiper les fragilités pour le futur de la vie associative**

**Parcours découverte de l'engagement associatif**

**ELEMENTS DE CONTEXTE :**

Une part importante de l'offre de service aux familles de la CTG du Grand Figeac repose sur les acteurs associatifs, notamment par des Centres Sociaux avec des projets sociaux structurés et structurant pour le territoire et ses différents secteurs géographiques. L'engagement associatif y représente un pilier essentiel de la vie sociale, favorisant la solidarité, l'entraide et la participation citoyenne. Il permet aux individus de s'impliquer activement dans des causes variées comme l'éducation, l'environnement ou encore la culture.

Cet engagement renforce le lien social et développe des compétences personnelles et professionnelles. Accessible à tous, il repose sur le bénévolat ou le volontariat et constitue un levier puissant pour répondre aux enjeux sociétaux

Cependant, cet engagement tend à diminuer, notamment en raison des rythmes de vie accélérés et d'un désintérêt croissant pour les structures traditionnelles. En 2024, le baromètre Opinionway de l'engagement citoyen et solidaire pour Helloasso note une diminution de l'engagement. Parmi les freins repérés : la régularité de l'engagement, la difficulté à trouver des informations fiables... Les incitations à participer qui se dégagent de ce baromètre sont, entre autres, la possibilité de pouvoir essayer et s'investir dans une structure à taille humaine.

**OBJECTIFS**



- Susciter des engagements bénévoles nouveaux ;
- Accompagner les bénévoles dans leur rôle et leur implication locale.

**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

Ce parcours de découverte de l'engagement associatif vise à susciter de nouveaux engagements bénévoles et à accompagner les volontaires dans leurs missions locales.

Coconstruit avec les associations structurantes du territoire durant le début de cette CTG, il propose des ateliers, des immersions pratiques et des formations pour sensibiliser les participants aux enjeux associatifs et les outiller.

En renforçant le lien entre habitants et associations, ce parcours favorise une implication citoyenne durable et une dynamique collective locale.

<b>PERIMETRE DE L'ACTION</b> 	<b>Public(s) visé(s) :</b> Ensemble des habitants  <b>Périmètre géographique :</b> Grand-Figeac
---	---

**PILOTE :** Référent thématique AVS

**GOUVERNANCE ET SUIVI :**

<b>PARTENAIRES IMPLIQUES :</b>	
<b>Acteurs :</b>	<b>Rôles :</b>
Ensemble des acteurs de l'AVS	Définition des besoins des « nouveaux » bénévoles Identification des ressources déjà disponibles Identification des ressources à développer Orientation des personnes souhaitant se mobiliser vers ce parcours
Chargé de coopération CTG AVS	Aide à la coordination

**MOYENS FINANCIERS A MOBILISER :** Néant

**ECHÉANCIER :**  
**2025** Elaboration avec les acteurs associatifs d'un parcours d'engagement+ communication autour du dispositif (newsletter) + stand sur les principaux forums des associations

<b>MESURES D'IMPACT :</b>			
<b>Critères :</b>	<b>Indicateurs :</b>	<b>Modalités de recueils</b>	<b>Effets attendus :</b>
Elaboration effective d'un parcours commun et partagé entre les acteurs de l'AVS	Existence et contenu du parcours	Un parcours est disponible validé et opérationnel d'ici fin 2025	Elaboration effective d'un parcours commun et partagé entre les acteurs de l'AVS
Encouragement effectif de l'engagement bénévole	Nb de personnes intéressées (prenant des informations) Nombre de parcours mis en œuvre et menés à termes  Nombre de « nouveaux » bénévoles ayant une implication associative  Qualité de l'accompagnement	Enquête bisannuelle sur les tensions dans le monde associatif (bénévolat, gouvernance...)  Questionnaire en fin de parcours	Encouragement effectif de l'engagement bénévole

## Formation en prévention violences et harcèlements sexuels et sexistes

### ELEMENTS DE CONTEXTE :

La question des violences et harcèlements sexuels et sexistes touche l'ensemble de la société. Pour rappel en quelques chiffres, 94 000 crimes ou tentatives de crimes sexuels en France en 2021 (Observatoire national des violences faites aux femmes) 209 000 personnes enregistrées comme victimes de crime ou délit sexiste en 2019 (Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes) 3 000 faits d'atteintes sexuelles sur mineurs par an environ (Observatoire national de la Protection de l'enfance).

La Communauté de Communes Grand-Figeac souhaite que l'ensemble des structures d'accueil collectif de mineurs puissent se voir proposer pour leur personnel des formations afin de prévenir les situations dans le monde professionnel et auprès du public. Le fait de la désignation d'un salarié référent prévention au sein des structures des territoires pourrait devenir à moyen terme une condition d'obtention de subvention de la collectivité.

### OBJECTIFS



- **Sensibilisation** : Informer et sensibiliser les participants sur les comportements appropriés et inappropriés, ainsi que sur les conséquences des violences et harcèlements sexuels et sexistes
- **Connaitre les obligations légales** : Permettre aux employeurs et aux employés de comprendre leurs obligations légales et les procédures à suivre en cas de harcèlement ou de violence
- **Création d'un environnement sûr** : Promouvoir un environnement de travail respectueux et sécurisé pour tous les employés, en mettant en place des mesures de prévention et de soutien
- **Accompagner et soutenir** : Former les participants à accueillir, écouter, accompagner et orienter les victimes vers les bons relais et à suivre les procédures de signalement
- **Promotion de l'égalité** : Encourager l'égalité des sexes et lutter contre les discriminations et les violences basées sur le genre.

### DESCRIPTIF DE L'ACTION

- **Mise en place d'une session de formation initiale.** Les structures pourront ensuite former via leurs OPCO qui proposent régulièrement ce type de formation
- Envisager la conditionnalité de formation pour prétendre à des subventions du Grand Figeac

### PERIMETRE DE L'ACTION



**Public(s) visé(s)** : structures associatives et agents de la collectivité en charge d'un EAJE/ Accueil Collectif de mineur. **Périmètre géographique** : Grand-Figeac

**PILOTE :** Chargé de coopération CTG du Grand Figeac

**GOVERNANCE ET SUIVI :**

<b>PARTENAIRES IMPLIQUES :</b>	
<b>Acteurs :</b>	<b>Rôles :</b>
SDJES / CAF	Concertation pour mise en place des formations
Services du Grand-Figeac	Modification des modalités d'attribution des subventions
Structures EAJE et ACM	Participent aux formations. Identification des OPCO qui proposent ce type de formation

**MOYENS FINANCIERS A MOBILISER :** Co-financement de la première session de formation. Environ 3500 euros pour une journée de formation.

**ECHEANCIER :**

2025 : Réflexion partagée, définition du contenu, Information des partenaires et des acteurs de terrain

Dernier trimestre 2025 ou début 2026 : Première session de formation

A partir de 2027 : Envisager la conditionnalité de formation pour prétendre à des subventions du Grand Figeac

<b>MESURES D'IMPACT :</b>			
<b>Critères :</b>	<b>Indicateurs :</b>	<b>Modalités de recueils</b>	<b>Effets attendus :</b>
<b>Participation à la formation</b>	Nombre de structures participantes  Fréquentation	Recueil des informations auprès des organisateurs	<b>Amélioration des pratiques :</b> les formations obligatoires incitent les organisations à adopter des pratiques plus respectueuses et à mettre en place des procédures claires pour prévenir et traiter les VHSS au sein des équipes et vis à vis du public
<b>Conditionnalité de subvention</b>	Intégration du critère de prévention VHSS pour prétendre à une subvention	Délibération	La conditionnalité des subventions montre l'engagement des institutions publiques à lutter contre les VHSS et à promouvoir l'égalité des sexes



### 7.3 Sensibilisation à l'alimentation et à la découverte des goûts

#### ELEMENTS DE CONTEXTE :

L'alimentation joue un rôle essentiel dans le développement de l'enfant et de l'adolescent. Une alimentation saine et équilibrée, couplée à une activité physique régulière permet d'éviter un certain nombre de pathologies à l'âge adulte. En 2020, 17% de la population française souffre d'obésité, une obésité qui touche aussi les plus jeunes : 21% des jeunes de 8 à 17 ans sont en situation de surpoids ou d'obésité. Une surreprésentation nette des jeunes issues de catégories populaires et inactives est aussi observée (ObépiRoche, 2020). En parallèle de ces constats, les syndicats étudiants affichent en 2022 une hausse de 7% des coûts alimentaires pour les étudiants par rapport à 2021, 7 millions de personnes se trouveraient en situation de précarité alimentaire en France et 3,5 millions auraient bénéficié de l'aide alimentaire en 2021 (INSEE). Ce double constat soulève des enjeux forts qui démontrent qu'il est nécessaire d'accompagner les jeunes et les familles dans leur réappropriation de leur alimentation.

Lors des ateliers de concertation et de l'enquête « Bien dans mon assiette », réalisé dans le cadre de l'élaboration du Projet Alimentaire Territorial du Grand Figeac, les participants ont exprimé l'importance d'apprendre à varier et équilibrer les menus et l'intérêt de (re)découvrir des produits alimentaires bruts, de connaître des recettes « faciles, rapides et gustatives ».

Dans le cadre du PNNS, plusieurs actions de sensibilisation ainsi que des ateliers de cuisine sont proposés.

Les structures du territoire, EAJE, ALSH, AVS, espace jeunes se sont saisies, pour certaines depuis de très nombreuses années, de ces questions. Plusieurs actions de sensibilisation et ateliers s'inscrivent dans le cadre du Plan National Nutrition Santé du Grand Figeac (Contrat Local de Santé)

#### OBJECTIFS



- Informer le public sur les principes d'une alimentation équilibrée et les bienfaits des différents groupes alimentaires
- Initier les jeunes à une variété de goûts dès le plus jeune âge pour favoriser des habitudes alimentaires saines à long terme.
- Encourager la découverte et l'appréciation de nouveaux aliments et saveurs pour diversifier les habitudes alimentaires.
- Recenser, encourager et valoriser les initiatives sur le territoire

***Cette action est en lien avec les actions 5.4 A.17, 18 et 19 du Projet Alimentaire Territoriale***

#### DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Réalisation d'un recensement exhaustif de l'offre sur le territoire portée par les AVS, ALSH et EAJE afin d'identifier – typologie d'actions, publics bénéficiaires, récurrence des actions. Cartographie des actions pour identifier zones blanches et complémentarités.

- Entamer une double concertation multi partenarial avec les partenaires institutionnels (ARS, CAF, MSA...) et avec les acteurs du territoire afin d'évaluer l'opportunité et les conditions de mise en place d'actions communes sur l'ensemble du territoire.
- Veille sur les appels à projets favorisant l'accompagnement financier et technique des projets déjà déployés.
- Accompagner la mise en œuvre d'actions nouvelles ou l'essaimage.

<p><b>PERIMETRE DE L'ACTION</b></p> 	<p><b>Public(s) visé(s) :</b> ALSH, AVS, EAJE, associations de solidarité</p> <p><b>Périmètre géographique :</b> Grand-Figeac</p>
---	---

**PILOTE :** Copilotage Projet alimentaire territorial / CTG / Contrat local de santé

**GOVERNANCE ET SUIVI :**

<b>PARTENAIRES IMPLIQUES :</b>	
<b>Acteurs :</b>	<b>Rôles :</b>
CLS / PAT	Co-portage de l'enquête, analyse des données, cartographie
ARS / CAF / MSA et autres partenaires institutionnels	Réflexions communes sur l'accompagnement des initiatives sur le territoire, identifier les territoires et publics cibles.
Structures EAJE, ACM, AVS ; associations de solidarité	Forces de propositions

**MOYENS FINANCIERS A MOBILISER :** A définir avec les partenaires

**ECHEANCIER :**

**Juin – octobre 2025 :** Réalisation de l'état des lieux. Fin d'année restitution de l'enquête auprès des acteurs.

**Novembre 2025 – Février 2026 :** Concertation inter partenaires

**2026-2028 –** Mise en place de nouvelles actions / essaimage

<b>MESURES D'IMPACT</b>			
<b>Critères :</b>	<b>Indicateurs :</b>	<b>Modalités de recueils</b>	<b>Effets attendus :</b>
<b>Typologie des publics bénéficiaires</b>	Nombre de participants, typologie	Enquête bisannuelle auprès des partenaires	Elargissement des publics bénéficiaires.  Diversification alimentaire

<b>Maillage territorial</b>	Répartition territoriale des actions		L'ensemble des secteurs du Grand Figeac sont couverts par des actions
<b>Actions communes inter partenariales</b>	A définir par le groupe de travail	A définir par le groupe de travail	A définir par le groupe de travail

## Accompagnement de la lutte contre la précarité alimentaire

### ELEMENTS DE CONTEXTE :

L'insécurité alimentaire ne cesse de progresser malgré la mobilisation des pouvoirs publics et des associations de solidarités. Selon l'Observatoire des Précarités Alimentaires (Fondation Nestlé France) L'insécurité alimentaire touche 32% des Français en 2024 ; plus de la moitié des 18-24 ans (58%); et 40% des familles avec enfant(s). Selon l'Observatoire des Restos du Coeur la situation s'aggrave en 2024 pour les familles et plus particulièrement monoparentales.

Les structures locales font états d'une augmentation des demandes, d'une situation préoccupante, entre autres chez les étudiants du territoire et de disparité d'accompagnement sur le territoire.

### OBJECTIFS



- Caractériser la précarité alimentaire et les parcours des personnes en situation de précarité alimentaire à l'échelle du Grand-Figeac
- Mutualiser les connaissances afin de faire évoluer les dispositifs et faciliter l'émergence de nouveaux dispositifs à destination de publics spécifiques (enfants, jeunes, étudiants, familles monoparentales...)
- Identifier les zones blanches et les leviers d'actions

***Cette action est en lien avec l'action 5.4 A.22 du Projet Alimentaire Territorial***

### DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Réalisation d'un état des lieux de précarité sur le territoire pour déterminer la répartition géographique des personnes en situation précaires, typologie des personnes en situation d'insécurité alimentaire, les besoins, le niveau de non-recours et les causes : constitution d'un groupe de travail, recueil de données, entretien bilatéral, analyse et synthèse - enquête numérique
- Etat de l'offre de l'aide alimentaire : localisation, caractéristique
- Recherche de solutions complémentaires ou/et d'adaptation des dispositifs d'aides – coordination des différentes structures du réseau d'aide, mieux appréhender la dimension logistique de l'offre de l'aide alimentaire.
- Tester des adaptations ou des nouveaux dispositifs sur des territoires ou publics cibles.
- Veille sur les appels à projets favorisant l'accompagnement financier et technique des projets déjà déployés.

<p><b>PERIMETRE DE L'ACTION</b></p> 	<p><b>Public(s) visé(s) :</b> Public en situation d'insécurité alimentaire</p> <p><b>Périmètre géographique :</b> Grand-Figeac</p>
---	--

**PILOTE :** CIAS/ Associations de solidarité/ CCAS, coordination Projet alimentaire territorial / CTG

**GOUVERNANCE ET SUIVI :**

<b>PARTENAIRES IMPLIQUES :</b>	
<b>Acteurs :</b>	<b>Rôles :</b>
Associations de solidarité, CIAS, CCAS	Elaborent diagnostic. Proposent des actions
MSA, la CAF La Région Les Départements :du Lot et de l'Aveyron ARS, DREETS	Assistant social – participent au diagnostic À la suite du diagnostic identifient des publics ciblent et/ou territoire des leviers d'accompagnement financier

**MOYENS FINANCIERS A MOBILISER :** A définir avec les partenaires

**ECHEANCIER :**

Septembre 2025 – mars 2026 : Réalisation du diagnostic de précarité

2026 : Concertation inter partenaires et adaptation des dispositifs si nécessaire et expérimentations à construire selon les conclusions.

<b>Critères :</b>	<b>Indicateurs :</b>	<b>Modalités de recueils</b>	<b>Effets attendus :</b>
<b>Typologie des publics bénéficiaires</b>	Territoire, âge, typologie familiale	Enquête bisannuelle	Meilleure connaissance des publics bénéficiaires et des tendances
<b>Maillage territorial</b>	Répartition territoriale des actions	auprès des partenaires	Identification des zones blanches ou moins pourvues en action pour un rééquilibrage territorial
<b>Actions communes inter partenariales</b>	A définir par le groupe de travail	A définir par le groupe de travail	A définir par le groupe de travail

### ➤ **Mise en place d'une newsletter bimestrielle (à partir d'avril 2025)**

Son contenu :

- Mise en avant d'une action liée à la CTG
  - Calendrier des appels à projets et financements
  - Calendrier des rendez-vous (petits déjeuners partenaires, groupes de travail, évènements structurants, formations...)
  - Mise en avant d'un projet inspirant ou d'une étude sur un projet en milieu rural
- Création d'un **logo « Convention territoriale globale\_– projet social de territoire »** afin que les actions en lien la Convention Territoriale Globale et la Convention Territoriale Cadre (MSA) soient identifiées par les habitants, élus et partenaires – **en 2025**
- Actualisation et alimentation de la page Convention Territoriale Globale afin d'informer la population de l'actualité de la CTG. Présentation de la CTG et ses orientations. Mise à disposition du plan d'actions complet et du diagnostic.
- **Mise en place d'un rendez-vous annuel**
- Point d'étapes et projections avec les acteurs, les institutions et membre du COPIL
  - Présentation de nouveaux dispositifs par les partenaires
  - Présentation de plusieurs projets d'acteurs du territoire par les acteurs
  - Ateliers
- **Animation des groupes de travail thématiques** par les référents thématiques et chargés de coopération afin de s'assurer de la mise en œuvre de la CTG

## GOUVERNANCE ET PILOTAGE

- **Comité de pilotage**
  - Instance politique avec les signataires de la CTG
  - Arbitrage, priorisation des actions et allocations des moyens.
  - Soutenu par le comité technique
  - Réunion à minima 1 fois par an
  
- **Comité technique**
  - Composition : responsables de services, chargé de coopération CTG, référent.e.s thématiques CTG
  - Conseillers techniques CAF, MSA, Département, Contrat Local de Santé, Projet Alimentaire territoriale
  - Préparation des COPIL, fournit des éléments d'arbitrage
  - Assure l'évaluation au long cours de la CTG
  
- **Groupes de travail par thématiques**
  - Par grands axes de la CTG
  - Espace de mobilisation des partenaires
  - Echanges qualitatifs et quantitatifs avec les acteurs de terrain permettant d'identifier les progrès ou les freins à la mise en place du plan d'actions.
  - Co-constructions d'actions dans le cadre de la mise en œuvre de la CTG
  
- **Acteurs de terrains**
  - Au moins une rencontre annuelle pour rendre compte de la mise en place de la CTG
  - Echanges sur les orientations générales de la CTG

AAP : Appels à projets  
ACM : Accueil Collectif de Mineurs  
ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement  
AMA : Assistant Maternel Agréé  
AVS : Animation de la Vie Sociale  
BAFA : Brevet d'Appétitude aux Fonctions d'Animateur  
CAF : Caisse d'Allocation Familiale  
CESE : Comité Economique Sociale et Environnemental  
CDSA : Comité Départemental de Sport Adapté  
CFA : Centre de Formation des Apprentis  
CIAS : Centre Intercommunal d'Action Sociale  
CLS : Contrat Local de Santé  
CS : Centre Social  
CTC : Convention Territorial Cadre  
CTG : Convention Territoriale Globale  
CTRE : Contrat Territorial Réservataire Employeur  
EAJE : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant  
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale  
EVS : Espace de Vie Sociale  
LAEP : Lieu d'Accueil Parents Enfants  
MAM : Maison d'Assistants Maternels  
MDA : Maison des Adolescents  
MSA : Mutualité Sociale Agricole  
PAEJ : Point d'Accueil Ecoute Jeunes  
PAT : Projet Alimentaire Territorial  
PIJ : Point Information Jeunesse  
PMI : Protection Maternelle Infantile  
PRH : Pôle Ressources Handicap  
PSU : Prestation de Service Unique  
REAAP : Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents  
RPE : Relais Petite Enfance  
SDJES : Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports  
SPPE : Service Public de la Petite Enfance  
TIL : Transport d'Intérêt Local

	2025				2026				2027				2028			
<b>1. PETITE ENFANCE</b>																
Création d'un Observatoire intercommunal de la Petite Enfance																
Renforcement du maillage territorial des équipements d'accueil du jeune enfant																
Valorisation des métiers de la petite enfance			Elaboration													
Création d'un réseau RPE sur le territoire du Grand-Figeac																
Développement du collectif à Petit Pas pour une approche stratégique de l'éducation artistique et culturelle																
<b>2.ENFANCE</b>																
Soutien aux structures ALSH extrascolaire et scolaire																
Valorisation des métiers de l'animation																
Soutien à l'interconnaissance entre les acteurs de l'enfance en faveur de l'accroissement des capacités de coopération																

<b>3. JEUNES ET JEUNES ADULTES</b>																	
Accompagnement à la réalisation et à la réalisation de projets de jeunes																	
Renforcement des actions de prévention en direction de la jeunesse (santé, alimentation, précarité...)																	
Accompagnement du déploiement du dispositif "Fais comme chez toi"																	
Promotion du réseau Infos Jeunes sur le territoire																	
<b>4.ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE</b>																	
Animation d'un réseau de professionnels de la parentalité sur le Grand Figeac																	
Formations de prévention autour des violences conjugales et intrafamiliales																	
Construction et développement d'actions à destination des parents d'adolescents																	
Développement de l'offre de répit parental sur le territoire			Concertation / construction d'un plan d'actions														
Accompagnement au déploiement de l'accueil et l'inclusion des enfants et adolescents en situation de handicap au sein des structures collectives																	

<b>5. ACCES AUX DROITS</b>																
Coordination des acteurs de l'accès aux droits																
<b>6. ANIMATION DE LA VIE SOCIALE</b>																
Soutien aux actions favorisant la cohésion sociale entre nouveaux arrivants et déjà habitants																
Accompagnement au déploiement et mise en visibilité des actions auprès des personnes isolées																
Renforcement, développement et mise en visibilité des actions visant à la mobilité solidaire																
Création d'interconnexions entre les structures propices à un accompagnement coordonné des familles																
Réflexion partenariale sur le modèle socio-économique des structures de l'AVS					Phase 1		Phase 2									
Promotion du Guid'Asso, et accompagnement de l'engagement associatif																
Encouragement à la création d'un parcours découverte de l'engagement associatif																

<b>7. ACTIONS INTERSECTORIELLES</b>																
7.2. Formation en prévention des violences et harcèlement sexuels et sexistes						Proposition de mise en place de conditionnalité de subvention										
7.3. Sensibilisation à l'alimentation et à la découverte des goûts																
7.4. Accompagnement de la lutte contre la précarité alimentaire			Diagnostic précarité													
<b>COMMUNICATION</b>																
Restitution auprès des acteurs du contenu de la CTG																
Newsletter bimestrielle à destination des partenaires du territoire et membre du Comité de pilotage																
Création d'un logo "Convention Territoriale Globale - projet social de territoire																
<b>GOVERNANCE</b>																
Groupes de travail thématiques des 6 premiers champs de la CTG																
Rendez-vous annuel : Bilan et perspectives																
Concertation renouvellement CTG																